Rapport d'enquête Recensement des observations de guépards et autres carnivores dans les aires protégées de l'ouest du Burkina Faso

Mission d'enquête auprès des gardes faune et pisteurs (16 février au 16 mars 2009)

Mission réalisée par Pascal Médard d'ESPACE NATURE Environnement

Pour le compte de :





avec le soutien de







Rédaction: Pascal Médard, Mohamed Vié Traoré & Rachel Berzins

Juillet 2010

Accord pour contrat de volontariat

Entre l'organisation AWELY, des animaux et des hommes

domiciliée 12 place du Chatelet 45 000 Orléans France

adresse à la date de la mission 3 rue de la Croix blanche 89260 Thorigny/Oreuse France

Représentée par Monsieur Renaud FULCONIS, Directeur

Εt

L'organisation « Espace Nature Environnement »

domiciliée Rue du Moulin à huile 34210 Félines-Minervois France

Représentée par Monsieur Pascal MEDARD, Directeur

« Le patrimoine naturel est un bien public, sa protection est d'un intérêt majeur pour chaque pays. Il s'agit d'une cause nationale et internationale et non pas une manne pour des privilégiés. »

Pascal MEDARD.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	p.5
LISTE DES ACRONYMES	p.6
4. CONTENT ET HISTIFICATION	-
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 2. OBJECTIFS DE LA MISSION	p.7
	p.7
3. COMPOSITION DE L'EQUIPE 4. CALENDRIER DE LA MISSION	p.8
	p.9
4.1. Calendrier prévu au départ de la France	p.9
4.2. Calendrier réalisé	p.9
4.3. Organisation de la mission avec les responsables locaux de la faune	p.12
5. METHODES 5.1. Le secteur d'étude	p.14
5.1. Le secteur d'étude 5.2. Collecte des données	p.14
5.2.1. Enquêtes	p.16 p.16
5.2.1.1. Données collectées	p.16
5.2.1.2. Personnes interrogées	p.16
5.2.1.3. Questionnaires	p.16
5.3. Cartographie	p.18
6. RESULTATS	p.18
6.1. Nombre de personnes rencontrées et interrogées	p.18
6.2. Reconnaissance des félins sur la planche photo	p.19
6.3. Observations des carnivores	p.19
6.3.1. Observations de guépards	p.19
6.3.1.1. Camp de chasse de Tapoa Djerma Safari	p.20
6.3.1.2. Parc Nationale du W- Burkina-Faso	p.20
6.3.1.3. Réserve partielle de Kourtiagou	p.20
6.3.1.4. Réserve totale de faune d'Arly	p.20
6.3.1.5. Réserve partielle de Pama	p.21
6.3.1.6. Campement de chasse d'Ougarou	p.21
6.3.1.7. Réserve totale de Sangou	p.21
6.3.2. Observations de lions	p.22
6.3.3. Observations de la hyène tachetée	p.23
6.3.4. Observations de léopard	p.23
6.3.5. Observation du chacal doré	p.24
6.3.6. Observation du lycaon	p.24
6.3.7. Observation du caracal	p.24
6.3.8. Observation du serval	p.25
6.3.9. Observation du renard	p.25
6.4. Observations d'autres espèces	p.26
6.5. Braconnage	p.27
6.6. Attitude vis-à-vis de la faune	p.27
6.7. Espèces prédatrices et pertes subies dans les villages	p.28
6.8. Menaces potentielles observées	p.28
6.8.1. La pression pastorale	p.28
6.8.2. Le feu	p.30
6.8.3. L'expansion de l'agriculture vivrière	p.31
7. DISCUSSION	p.31
7.1. Difficultés rencontrées	p.31
7.2. Statut du guépard	p.31
7 3 Autres carnivores	n 32

7.3.1. Le lion	p.32
7.3.2. Le léopard	p.32
7.3.3. Le lycaon	p.32
7.3.4. L'hyène et le chacal	p.33
7.3.5. Le caracal et le serval	p.33
7.4. Autres espèces	p.33
7.5. Braconnage	p.34
7.6. Perception et connaissance des prédateurs	p.35
7.7. Contexte socio-économique	p.36
8. PERSPECTIVES ET EVOLUTION	p.36
8.1. Propositions de mesures de conservation pour le guépard	p.36
8.1.1. Renforcer le suivi des guépards	p.36
8.1.2. Enquêter sur le trafic de l'espèce	p.36
8.1.3. Sensibilisation de la population locale	p.37
8.2. Partenaires potentiels pour la mise en oeuvre des actions proposées	p.37
9. CONCLUSION	p.39
10. REMERCIEMENTS	p.40
BIBLIOGRAPHIE	p.41
Annexe 1: Listes des personnes interrogées dans les aires protégées visitées	p.43
Annexe 2: Questionnaires destinés aux agents d'aires protégés du Burkina Faso	p.49
Annexe 3: Fiche d'observation du guépard	p.51
Annexe 4: Laissez-passer	p.53

Citation recommandée: Médard P., Traoré, M.V., Berzins R. 2010. Rapport d'enquête - Recensement des observations de guépards et autres carnivores dans les aires protégées du l'ouest du Burkina Faso - Mission d'enquête auprès des gardes faunes de l'ouest du Burkina -Faso (16 février au 16 mars 2009). Awely pp.53.

Préambule

Ce rapport est le résultat d'une mission qui émane de la volonté d'Espace Nature Environnement et de son directeur, de vouloir œuvrer dans les régions où l'esprit de la protection de la nature est peu ou pas aidée ni développée. Pour ce faire, depuis quelques années, Pascal Médard et l'ONG ENE proposent :

- Leurs connaissances de terrain en Afrique.
- La mise à disposition du matériel nécessaire à la bonne réalisation d'une mission.
- D'injecter 70% du bénéfice des actions menées en Europe par ENE ainsi que la totalité des salaires de Pascal MEDARD durant la période couvrant la mission comme financement complémentaire.
- De financer la mission de la manière suivante :
 - O ENE: 40% (pris sur les bénéfices des actions menées en Europe durant l'année en cours).
 - Pascal Médard : 40% (à titre personnel, soit la totalité de ses salaires durant la période de la mission).
 - o Organisme partenaire : 20%.

Après 25 ans d'existence, l'association Espace Nature Environnement, association loi 1901 a aujourd'hui comme but d'agir pour la protection de la Mère Terre, principalement la protection des milieux naturels et des espèces qui y sont liées et également la défense des êtres humains dont la survie est étroitement liée au respect de ces milieux.

Suite aux nombreux échanges et entrevues avec Françoise Claro puis avec Renaud Fulconis (directeur d'AWELY) depuis 2007, Pascal Médard proposait de prendre en charge tout ou partie d'une mission concernant principalement le guépard.

Suite à cette demande, Renaud Fulconis a signé un ordre de mission en janvier 2009 déclarant donner pouvoir à Pascal Médard - ENE pour effectuer au nom d'AWELY et pour l'Observatoire des Guépards en Régions d'Afrique du Nord une mission au Burkina Faso, au Bénin et au Niger.





Figures 1 et 2: Pascal Médard et le Toyota HZJ75

Liste des Acronymes

CENAGREF: Centre National de Gestion des Réserves de Faune

CITES : Convention Internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou Convention de Washington

ECOPAS: Ecosystèmes Protégés en Afrique Sahélienne

ENE: Espace Nature Environnement

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

MNHN: Muséum National d'Histoire Naturelle

OGRAN: Observatoire des Guépards en Région d'Afrique du Nord

RBP: Réserve de Biosphère de la Pendjari

SZP : Société Zoologique de Paris

WAP: W - Arly - Pendjari

<u>Note</u>: Nous nous excusons si quelque fois l'orthographe des noms ainsi que le statut des différentes personnes citées dans ce document s'avéraient inexact.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le guépard est l'une des espèces animales les plus vulnérables d'Afrique puisque ses effectifs sont passés d'environ 100.000 individus au début du XXème siècle, à 9000-12 000 individus de nos jours (Marker, 1998). Autrefois répartis sur une zone qui s'étendait de l'Afrique à l'Inde, les guépards survivent aujourd'hui en populations isolées sur le continent africain et en Iran. En Afrique de l'Ouest, la sous-espèce *Acinonyx jubatus hecki* ne subsisterait qu'en nombre limité, et ses effectifs sont évalués à moins de 1000 individus (Marker, 1998). Cette sous-espèce est considérée comme menacée d'extinction par l'Union Mondiale pour la Nature, et classée dans l'Annexe I de la CITES (Nowell et Jackson, 1996).

Entre 2002 et 2004, l'IRD, le MNHN, et la SZP ont mené quatre missions exploratoires dont l'objectif était d'évaluer l'état des populations de guépards et les besoins en recherche scientifique pour la conservation de cette espèce au Niger et au Bénin (Claro & Sissler 2003, Claro et al. 2003, Claro & Helder 2004, Claro et al. 2006). Fin 2005, la SZP réunissait les fonds nécessaires pour permettre à une équipe franco-béninoise de mener des travaux préliminaires sur la conservation du guépard. Cette mission a notamment permis de dresser un état des lieux de la situation des guépards et d'évaluer les conflits Homme-prédateurs dans les aires protégées du nord Bénin (Berzins et al. 2007).

En février 2007, au terme des activités de la SZP, l'organisation AWELY reprenait la coordination de l'OGRAN. AWELY, dirigée par Renaud Fulconis, a pour principales missions de travailler à la résolution des conflits entre hommes et faune sauvage et à réduire la pression sur la biodiversité. Cette passation a donné lieu à une première mission d'AWELY, au Niger et au Bénin en avril 2007, pour rencontrer les partenaires et poursuivre les activités de l'OGRAN en Afrique de l'Ouest (Fulconis & Berzins 2007). Cette mission a conclu en l'organisation de la troisième réunion de l'OGRAN (Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord), au Parc de la Pendjari, Bénin en mars 2008, en partenariat avec le CENAGREF (Berzins & Fulconis 2008). Cette rencontre entre les partenaires béninois, nigériens, burkinabés, togolais et nigérians ainsi que des spécialistes internationaux de l'espèce a permis de faire un point sur les connaissances du guépard dans ces pays. Elle a également permis d'organiser une journée de formation à destination de 15 éco gardes du Parc National de la Pendjari et des Parcs Nationaux du W-Bénin et Niger.

Dans la continuité des dernières missions menées par l'OGRAN, l'un de ses membres, Pascal Médard, a souhaité offrir de son temps pour mener une mission en Afrique de l'Ouest.

C'est ainsi que l'OGRAN sous l'égide d'AWELY a décidé de lui confier la mission dont les objectifs sont détaillés ci-dessous.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de cette mission étaient de :

➤ Evaluer la situation du guépard dans les aires protégées du Burkina Faso en interrogeant les pisteurs, les guides de chasse et les concessionnaires sur leurs observations de grands carnivores au cours des cinq dernières années, sur la base du questionnaire d'enquête, utilisé en 2005-2006 par l'équipe franco-béninoise, dans les aires protégées du nord Bénin. Cette évaluation consiste au recensement des observations de guépards pour estimer leurs effectifs et leurs localisations. Cette mission se fera en collaboration avec l'équipe d'Urbain Belemsogbo, Directeur de la Faune et des Chasses, qui nous a confirmé son accord pour cette enquête. Pascal Médard sera accompagné d'un co-enquêteur désigné par M.Belemsogbo.

- Faire bénéficier aux écogardes des aires protégées du Burkina Faso, du W-Niger et W-Bénin, n'ayant pas pu effectuer le déplacement, lors de la troisième réunion de l'OGRAN, de la présentation power point sur la biologie et le comportement du guépard.
- ➤ Distribuer aux écogardes des aires protégées du Bénin, Niger et Burkina-Faso, le guide « les grands carnivores du complexe WAP » réalisé par l'équipe d'AWELY (Berzins & Kriloff 2008), conformément aux engagements pris lors de la troisième réunion de l'OGRAN, qui résume et complète la journée de formation écogardes. Ce document sera distribué par Pascal Médard à chaque écogarde.
- Distribuer aux écogardes des parcs du W-Bénin et de la Pendjari, (à ceux qui ne l'avaient pas eu) le compte rendu de l'enquête à laquelle ils ont participé en 2006 (Berzins 2008)
- Rédiger un rapport à l'issue de cette enquête sur le statut du guépard dans les aires protégées du Burkina Faso.

3. COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'enquête a été planifiée et menée par une équipe franco-burkinabé constituée des personnes suivantes:

- Françoise CLARO, Vétérinaire et Biologiste de la Conservation au Muséum National d'Histoire Naturelle, membre fondateur de l'OGRAN (Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord), vice-Présidente d'AWELY, Des animaux et des hommes (www.awely.org).
- > Renaud FULCONIS, Directeur d'AWELY.
- Rachel BERZINS, Ethologue, coordinatrice de l'OGRAN pour Awely, qui a participé à la préparation de la mission.
- ➤ Pascal MEDARD, (opérateur de terrain) Naturaliste. Consultant Honoraire à l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, spécialiste de la faune méditerranéenne et nord / ouest / centre africaine.
- Mohamed dit Vié TRAORE dit « Madou », accompagnateur sur le terrain durant la totalité du voyage burkinabé, apprenti chauffeur mécanicien, artiste musicien (figure 4).
- ➤ Urbain BELEMSOGBO, Directeur de la faune et de la chasse au Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, à Ouagadougou.
- > Joseph YOUMA, Directeur adjoint de la Faune et de la Chasse.
- > Eugène COMPAORE, Directeur Régional de l'Environnement et du Cadre de Vie de l'Est.
- > Syé Jean BARO, Contrôleur des Eaux et Forêts au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie à Diapaga.
- > Zakalia TRAORE, Capitaine à Diapaga, en cours de mutation à Fada Gourma.
- David POUYA, Chef de l'Unité de protection et de conservation de Arly.
- Ounani LAMPO, Garde, Co-enquêteur d'origine locale (Arly / Diapaga) (figures 3 & 4).



Figure 3: P. Médard et O. Lampo

Figure 4: Madou et O. Lampo

4. CALENDRIER DE LA MISSION

4.1. Calendrier prévu au départ de l'Europe

> Première quinzaine de février 2009 :

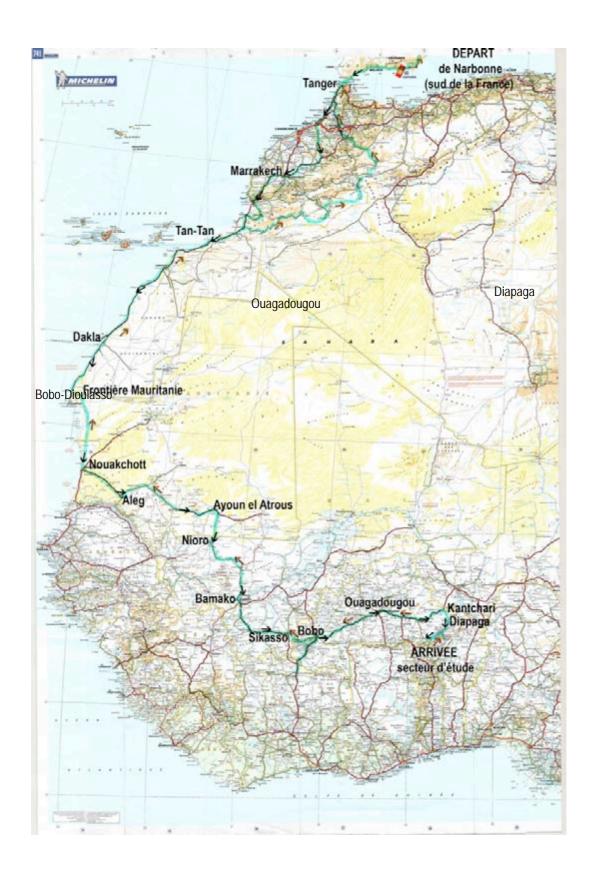
Enquête auprès des pisteurs, des guides de chasse et des concessionnaires sur le statut du guépard dans les aires protégées du Burkina Faso.

> Deuxième quinzaine de février :

Formation des pisteurs et des guides n'ayant pas pu participer à la formation sur la biologie et le comportement du guépard et distribution des guides et rapport d'enquête 2006 aux écogardes des parcs nationaux de la Pendjari, du W-Bénin, du W-Niger et du W-Burkina Faso.

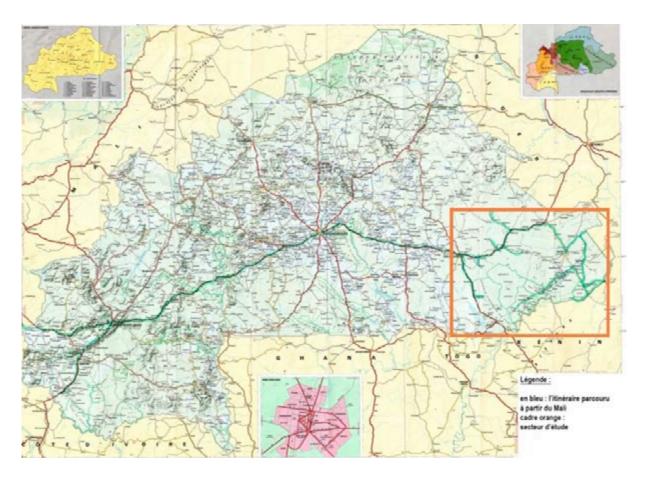
4.2. Calendrier réalisé (tableau 1)

J'ai quitté le sol français le 28 janvier 2009 pour une traversée de l'Afrique du Nord et de l'ouest à bord de mon véhicule (carte 1). Je suis arrivé 16 février au Burkina-Faso et suis rentré le 14 avril en France.



Carte 1: Itinéraire parcouru pour se rendre sur le lieu de la mission.

La mission pour laquelle Awely m'a mandaté a eu lieu du 16 février au 16 mars 2009, dans la zone d'aires protégées située à l'est du pays (carte 2).



Carte 2: Burkina Faso (en vert clair : l'itinéraire parcouru en venant du Mali pour se rendre dans la zone d'étude, en orange : le secteur d'étude)

DATE	LIEU	ACTIVITES
16 février 2009	Bobo-Dioulasso	Arrivée au Burkina Faso
17 février 2009	Ouagadougou	Arrivée
18 février 2009	Ouagadougou	Entretien du véhicule. Rencontre avec M. Joseph YOUMA
19 février 2009	Ouagadougou	Essai de prise de contact téléphonique auprès Zakalia TRAORE à Diapaga
20 février 2009	Ouagadougou	Départ pour Fada Gourma. Entretien avec Eugène COMPAORE
21 février 2009	Fada Gourma à Diapaga	Voyage et entretien avec Syé Jean BARO
22 février 2009	Diapaga	Attente de rendez vous avec le capitaine Traoré
23 février 2009	Diapaga	Entretien avec le capitaine Traoré
24 février 2009	Diapaga	Présentation de mon guide éco-garde : Ounani LAMPO
25 février 2009	Diapaga	Attente de Syé Jean BARO pour obtenir un laisser-passer pour le Niger. Passation de quelques documents OGRAN/AWELY au bureau de M. BARO. Rencontre avec Koalo KONATE – Coordonateur national ECOPAS
26 février 2009	Poste de Tapao Djerma Safari (NE de Diapaga)	Distribution du guide. Entretien et formation sensibilisation de 10 gardes/ pisteurs.
27 février 2009	Poste de Kaabougou (E de Diapaga)	Distribution du guide. Entretien et formation sensibilisation de 15 gardes/ pisteurs.
28 février 2009	Point triple (frontière Burkina Faso, Bénin et Niger) - côté Burkina Faso.	Poste abandonné faute de crédit (projet ECOPAS)
28 février 2009	Point triple (frontière Burkina Faso, Bénin et Niger) - côté Bénin (bord de la Mékrou).	Distribution du guide. Entretien et formation sensibilisation de 1 éco-garde, 1 pisteur et 1 stagiaire bénévole français.

	Poste reculé Sapeingou	Distribution du guide.
1 ^{er} mars 2009	(grande mare noire)	Entretien et formation sensibilisation de 2 pisteurs.
	Point triple (frontière Burkina	Entretien et formation sensibilisation de 2 pisteurs.
2 mars 2009	Faso, Bénin et Niger) - côté	Observation faunistique autour de la Mékrou
	Bénin (bord de la Mékrou).	
	Chutes de Koudou au bord de	Distribution de 29 guides et de bilan de l'enquête 2005/2006 à M. Thomas
3 mars 2009	la rivière Mékrou/Pendjari (frontière Burkina Faso/Bénin)	MONSORGUI, Chef de Poste côté Bénin. 27 exemplaires seront remis à M.
		IDE, lieutenant à la TAPOA pour les éco-gardes et les pisteurs du W-Niger.
	(ironitiere Barkina raso, Beriiri)	Formation d'un agent au poste.
	Kondio. Poste de Kokraner et poste de Piéné.	Distribution du guide.
4 mars 2009		Entretien et formation sensibilisation de 1 radio et 9 pisteurs.
		Laissé 10 guides pour les guides et pisteurs du poste de Piéné.
		Distribution de 30 guides et bilan de l'enquête 2005/2006 à M. DAYAMBA Hamidou à remettre à M. David POUYA pour les éco-gardes de la Pendjari.
5 mars 2009	Poste d'Arly	Distribution du guide. Entretien et formation sensibilisation de 8 pisteurs et
		de forestiers.
5 mars 2009	Poste de Madjoari	Pisteurs et guides absents du campement de chasse.
6 mars 2009	Kamkambouri/Kodjoari	Pisteurs et guides absents du campement de chasse.
7 mars 2009	Diapaga	Retour.
		2 jours d'entrevues avec M. BARO/ Capitaine Zakalia.
8 & 9 mars 2009	Diapaga	3 exemplaires du guide et bilan de l'enquête 2005/2006
	Donto do como o contrato	Distribution du guide (5 exemplaires).
10 mars 2009	« Poste de campement du	Entretien et formation sensibilisation de 4 pisteurs.
	lion » d'Ougarou	1 affiche de reconnaissance carnivore (photo et dessin)
		Pisteurs du poste de Sangou absents.
11 mars 2009	Namounou	Distribution du guide et formation sensibilisation de 9 pisteurs.
11 111813 2009		1 affiche de reconnaissance carnivore (photo et dessin)
12 mars 2009	Ouagadougou	Rendez vous ajourné avec M. Joseph YOUMA et M. Urbain BELEMSOGBO
13 mars 2009	Ouagadougou	Repos
13 111013 2003	Suagadougou	Prise de contact au FESPACO 2009 avec des artistes : Kantala Abdoulaye
14 mars 2009	Ouagadougou - Centre culturel français	TRAORE et les stylistes de mode BAZEM'SE pour organiser un évènement
14 mars 2009		autour de ces rencontres et bénéficier des médias.
		Rencontre avec M. Urbain BELEMSOGBO. Présentation de la synthèse de
15 mars 2009	Ouagadougou	mon travail depuis mon arrivée.
		Brève rencontre avec le Ministre de la Culture, du Tourisme et de la
15 mars 2009	Ouagadougou	Communication : M. Filippe SAVADOGO au sujet de la mise en place des 4èmes
		rencontres OGRAN/AWELY 2010.
		Entrevue avec M. Alain CABORE propriétaire du campement du lion Président
16 mars 2009	Ouagadougou	des Chasseurs de l'Afrique de l'ouest pour l'étude de la mise en place des
		4 ^{èmes} rencontres OGRAN/AWELY 2010.

Tableau 1: Calendrier de la tournée et des activités

4.3. Organisation de la mission avec les responsables locaux de la faune

Avant de passer à l'enquête et d'interroger les gens de terrain, je me suis rendu auprès des différents représentants de l'administration en charge de l'Environnement pour la préparation et l'organisation de cette mission.

Le 18 février 2009 - Ouagadougou

Du fait des problèmes mécaniques survenus à mon départ, je suis arrivé avec 15 jours de retard sur le planning fixé. M. Urbain Belemsogbo absent jusqu'au 27 février 2009 a délégué son adjoint, M. Joseph Youma, qui assure l'intérim de la Direction Faune et Chasse. M. Youma m'informe que mon co-équipier sur place (dans la région de Diapaga) sera M. Traoré. M. Youma m'informe également que la piste entre Fada-Ngourma et Kantchari est sécurisée par la gendarmerie armée et qu'il y a beaucoup moins de problèmes de coupure de route que les années passées. Pour la liaison Kantchari, zone frontalière proche à Diapaga, M. Youma me propose de me faire escorter (en payant la gendarmerie armée) puis de voir avec les gardes et les pisteurs pour être « sécurisé » lors de la mission.

Le 20 février 2009 - Fada- Ngourma

Arrivée à Fada- Ngourma sans encombre. Entrevue avec M. Eugène Compaoré, nouvellement en poste. Les objectifs de la mission lui sont présenté et toutes les informations lui sont remises (Powerpoint destiné à la formation, guide 2008, compte-rendu d'enquête 2006, contrat de mission ...) Sur les recommandations de M. Youma, je m'adresse à M. Compaoré afin d'obtenir un laissez-passer provisoire inter frontalier. Ce document doit me permettre d'entrer au Niger (Parc du W) puis au Bénin (Parc du W et Pendjari). Cette personne m'explique qu'un document concernant un accord signé entre les trois pays dans le cadre de la lutte anti braconnage devrait me permettre de passer les frontières. Ce document devra m'être visé et remis par le Directeur Général du bureau de l'Environnement de Diapaga : M. Baro Syé Jean. M. Compaoré vérifie que ma venue a bien été annoncée auprès du capitaine Traoré à Diapaga.

M. Compaoré me précise que nous sommes en pleine saison de chasse et que de ce fait, les éco gardes (qui sont en fait des pisteurs) sont en pleine saison de travail dans les différentes concessions de chasse et ailleurs... Ces personnes sont des saisonniers qui sont employés uniquement à cette période. Il est donc difficile, voire impossible de les joindre et de les réunir.

Le 21 février 2009 - Diapaga

Arrivée à Diapaga. Accueil par M. Baro Syé Jean.

Le 23 février 2009 - Diapaga

Entrevue avec M. Traoré : Il m'explique qu'il est en cours de changement de poste et qu'il va être muté à Fada'Ngourma à la Direction Régionale et qu'à ce titre il a tous ses agents à rencontrer. De plus, il doit s'absenter pour des raisons personnelles du 1^{er} au 15 mars et ne pourra donc pas m'encadrer. Après cette mise au point, nous élaborons un circuit qui devrait me permettre de rencontrer un maximum de gardes et/ou de pisteurs. Il me propose de finaliser le planning avec M. David Pouya du secteur d'Arly. Après une ébauche de logistique qui consistait à nous faire accompagner par un pisteur dans un pick-up, nous nous mettons d'accord sur la solution qui consiste à nous faire accompagner par un pisteur à l'intérieur de mon véhicule. Ce pisteur sera rémunéré comme prévu. A partir de là, j'établis avec M. Baro un échéancier de déplacement qui me permettra de visiter l'ensemble des sites et également de prévoir les arrêts dans les différents lieux d'approvisionnement en nourriture, en eau et en gasoil.

Le 24 février 2009 - Diapaga

Le capitaine Traoré passe l'information de ma venue aux différents postes de garde où je dois me rendre pour l'enquête.

M. Baro nous rédige un laissez-passer qui explique notre venue sur l'ensemble de la zone.

Par contre, concernant le document qui doit nous permettre de nous rendre au W-Niger sur le territoire nigérien, au W-Bénin et au parc de la Pendjari, il nous conseille de voir cela avec le capitaine Traoré. Après explication avec cette personne, il nous fait comprendre que ce n'est pas de son ressort. Il semblerait que finalement aucune solution n'existe pour se rendre au Niger d'une manière légale à partir de Diapaga et qu'il me faut retourner à la capitale pour remplir les formulaires classiques adaptés au passage d'une personne et d'un véhicule. De ce fait et afin de ne pas retarder plus la mission, nous décidons que les documents pour les éco gardes et les pisteurs du W-Niger (27 guides et de bilan de l'enquête 2005/2006) que je devais acheminer auprès de M. Sahailou Soumaila au Niger seront remis à M. Idé, lieutenant à la Tapoa.

Concernant mon entrée sur le territoire béninois, ayant peu de kilomètres à parcourir entre le poste d'Arly et les bureaux du parc de la Pendjari et dans la mesure où le directeur de ce parc, M. Djafarou est une relation amicale de mes prédécesseurs et de moi-même, nous pensons qu'il sera possible de faire un bref aller et retour transfrontalier afin de lui remettre les documents OGRAN / AWELY.

M. Traoré me présente mon pisteur : M. Ounani Lampo avec qui je vais faire tout le périple. Cette personne, native de la région, a travaillé neuf ans sur le terrain dans le secteur d'Arly.

Avant mon départ sur le terrain, j'ai transféré l'ensemble des documents concernant ma mission (Powerpoint, guide 2008, compte-rendu d'enquête 2006, mon contrat de mission, etc) sur les ordinateurs de M. Baro et M. Traoré.

Le 25 février 2009 - Diapaga

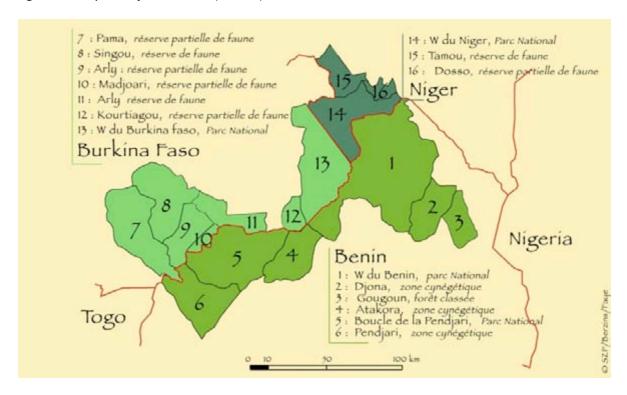
En attendant de recevoir mon laissez-passer, j'ai rencontré M. Koalo Konaté (ECOPAS) avec qui nous avons pu échanger des propos sur la suite du programme ECOPAS et notamment le programme de restructuration du parc national d'Arly.

5. METHODES

5.1. Le secteur d'étude

L'aire d'étude se situe dans un espace bioclimatique de type soudanien caractérisé par l'alternance d'une saison sèche (novembre à avril) et d'une saison des pluies (juin à octobre). La végétation, dominée par la savane arbustive, est variée et présente des faciès de savane boisée, des cordons de forêt galerie, des savanes herbeuses. La pluviométrie moyenne annuelle est de 1100 mm.

Le site d'étude est localisé à l'est du Burkina Faso et au nord ouest du Bénin, dans le complexe d'aires protégées W- Arly- Pendjari « WAP » (carte 3).



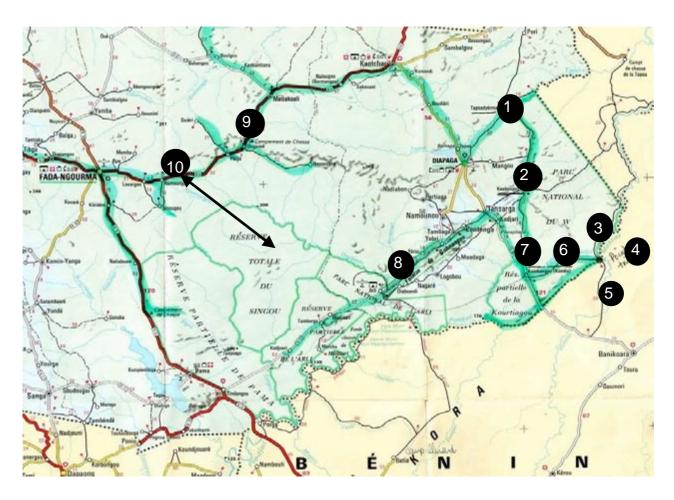
Carte n° 3 : Carte du complexe WAP. Le secteur enquêté correspond à la partie burkinabé.

Des précisions sur la superficie, le statut et la date de création des différentes aires protégées sont présentés dans le tableau 2.

Aire de faune	Désignation	Référence carte n°4	Superficie (ha)	Date de création	Province
Parc national	W-Burkina Faso	13	235 000	19/08/54	Тароа
Réserve totale de faune	Arly	11	76 000	13/12/54	Тароа
	Madjoari	10	17 000	13/08/70	Тароа
	Singou	8	192 800	03/08/55	Gourma
Réserve partielle de faune	Arly	9	130 000	13/12/54	Gourma
	Kourtiagou	12	51 000	29/03/57	Тароа
	Pama	7	220 000	13/08/70	Kompienga

Tableau 2 : Informations sur les aires protégées du Burkina Faso

Des données ont pu être collectées dans les zones suivantes (carte 4):



Carte 4: Le secteur d'étude et les postes de garde où des entretiens ont eu lieu.

Les postes de la Réserve partielle de l'Arly et de Pama n'ont pas été visités en raison de l'absence de personnel, occupé par la saison de chasse.

NB : la zone de chasse de Singou (172 000 ha) dans la province de Gourma est la seule zone concédée sous le régime de ranch de gibier.

Les points d'arrêt où des entretiens, l'enquête et/ou des formations ont eu lieu sont indiqués par le numéro se référant au poste indiqué ci-dessus (carte 4). Le personnel de la Réserve de Sangou a été interrogé à Namoungou (point 10)

- ➤ **1** Camp de chasse de Tapoa Djerma Poste de Tapao Djerma Safari hors complexe WAP -
- Poste de Kaabougou Parc national W Burkina Faso
- S Point triple (frontière Burkina Faso, Bénin et Niger) côté Burkina Faso jonction des trois parcs W
- Point triple (frontière Burkina Faso, Bénin et Niger) côté Bénin (bord Mékrou) jonction des 3 parcs W
- S Poste reculé Sapeingou Parc W Bénin
- Chutes de Koudou (frontière Burkina Faso/Bénin) Parc W Burkina-Faso
- Kondio. Poste de Kokraner et poste de Piéné Réserve partielle de Kourtiagou
- Poste d'Arly Réserve totale de faune d'Arly
- Ougarou « Poste de campement du lion » hors complexe WAP camp de chasse d'Ougarou
- Namoungou Réserve totale de faune de Singou

5.2. Collecte des données

5.2.1. Enquêtes

5.2.1.1. Données collectées

J'ai collecté des données concernant les observations (directes et indirectes) de guépard *Acinonyx jubatus*, et celles des carnivores suivants :

léopard
 Panthera pardus
 lion
 hyène tachetée
 lycaon
 chacal doré
 caracal
 serval
 Panthera pardus
 Crocuta crocuta
 Lycaon pictus
 Canis aureus
 Leptailurus serval

ainsi que des observations sur les atteintes au milieu naturel, le braconnage et la perception de la faune sauvage.

5.2.1.2. Personnes interrogées

La liste des personnes interrogées figure en annexe 1, complétée par des informations relatives au secteur et au déroulement de l'enquête.

Sous la dénomination agents d'aires protégées, il est entendu les gardes faune, les guides de chasse des zones cynégétiques et les pisteurs.

Il nous a été difficile de rencontrer les gardes faune et les guides touristiques ainsi que les guides de chasse car notre venue, bien qu'ayant lieu à la meilleure période de vision pour la grande faune, correspondait également à la période de chasse. De ce fait, toutes les équipes en poste dans les différents sites se trouvaient occupées sur le terrain. Toutefois, nous avons pu interroger des pisteurs et bien souvent, ce sont les anciens pisteurs, âgés, qui ont répondu à notre appel. Ceci a transformé le handicap de base (l'absence de personnel) en un atout non négligeable. L'ensemble de ces personnes a été interrogé à leur poste de garde.

5.2.1.3. Questionnaires

Afin de mener à bien cette enquête, il a été décidé au départ de Paris de réutiliser le questionnaire qui a été conçu pour les entretiens avec les agents d'aires protégées, élaboré par l'équipe franco-béninoise lors de l'enquête réalisée en 2005/2006 dans les aires protégées du nord Bénin (Berzins et al. 2007) :

> Test d'aptitude à l'identification des prédateurs

Avant d'interroger les agents d'aires protégés, une planche photographique (figure 5) des principaux carnivores leur était présentée afin de vérifier la reconnaissance des espèces présentes sur les secteurs enquêtés. Il était demandé à chaque personne de nommer les espèces connues: guépard (*Acinonyx jubatus*), léopard (*Panthera pardus*), lycaon (*Lycaon pictus*), chacal doré (*Canis aureus*), lion (*Panthera leo*), hyène tachetée (*Crocuta crocuta*), caracal (*Felis caracal*), serval (*Leptailurus serval*).



Figure 5: planche photographique d'identification des carnivores

Pour le guépard en particulier, j'avais également amené des moulages de traces (figure 6) effectués par Mme Blandine Barreda, animatrice pédagogique à la Réserve Africaine de Sigean (Aude - sud de la France).



Figure 6: l'empreinte laissée par le moulage a été l'élément principal pour éviter d'éventuelles confusions entre le guépard et le léopard.

Questionnaire destiné aux agents d'aires protégées (Annexe 2)

Le questionnaire destiné aux agents d'aires protégées comprenait une série de questions concernant l'observation des espèces suivantes :

- guépard
- · lion
- hyène tachetée

- léopard
- chacal doré
- lycaon
- caracal
- serval
- renard
- autres prédateurs
- éléphants et autres ongulés
- braconnage
- attitude vis-à-vis de la faune

Ce questionnaire s'est très rapidement avéré peu propice à la récolte de données face au public réuni. Après plusieurs essais et afin de mener cette tâche à bien, j'ai extrait de ce questionnaire les questions auxquelles pouvaient répondre mes interlocuteurs. Reprenant les questions principales de ce questionnaire, le travail s'est déroulé d'une manière moins protocolaire mais plus adaptée à la situation et aux personnes. J'ai également utilisé la fiche d'observation des guépards issus de la 2e réunion de l'OGRAN (Berzins & Belbachir 2007) présentée en annexe 3. Chaque réponse a trouvé sa place sur un carnet de notes. Les entretiens ont eu lieu de manière collective et non individuelle comme lors des enquêtes de 2006 au Bénin (Berzins et al. 2007). Les réponses correspondent donc aux observations d'un ou des membres du groupe interrogé sur leur secteur de travail. Les résultats présentés ont de ce fait un caractère qualitatif desquels il est impossible de formuler des tendances générales quant aux observations. Les observations directes ou indirectes de guépard sont reportées en détail (§ 6.3.1), secteur par secteur, cette espèce étant l'espèce ciblée par l'enquête.

5.3. Cartographie des données

Les pisteurs et les gardes chasses étant tous occupés par la saison de chasse, la plupart des personnes qui ont eu la gentillesse de se déplacer nous ont apporté des données orales précises des lieux sur lesquels ils ont observé des animaux, notamment le guépard. Mais le report de ces informations par l'écriture sur une carte s'est avéré compliqué à réaliser. De ce fait, si des guépards ont été observés par les personnes interrogées sur leur secteur de travail, l'information est représentée par un icône dont la couleur correspond à l'année de l'observation de l'espèce sur le secteur décrit. L'icône ne représente donc pas le lieu précis (coordonnées GPS) de l'observation du guépard, mais la zone où l'observation a eu lieu.

6. RESULTATS

6.1. Nombre de personnes rencontrées et interrogées

Cette enquête nous a permis de sensibiliser et informer 56 personnes réparties sur huit sites (tableau 3). Le nombre de personnes interviewées pour les besoins de l'enquête représente 61 personnes (annexe 1). Plusieurs pisteurs âgés n'étant plus en fonction ont été interrogés et nous ont donné une idée de l'évolution globale de la situation.

L'ensemble du personnel des trois réserves était occupé sur le terrain à encadrer les actions de chasse. De ce fait, il m'a semblé plus important de privilégier la mise en place des réunions en un lieu où il serait plus facile de regrouper les hommes de terrain et le personnel des différentes structures. J'ai donc décidé de faire mon possible pour regrouper les gens sur le campement de chasse d'Ougarou et de Namougou.

Zones	Poste	Nb de personnes formées	Nb de personnes interrogées
●Campement de chasse de Tapoa Djerma	Tapoa Djerma	10	10
2 Parc national W Burkina Faso	Poste de Kaabougou	15	15
Point triple (frontière Burkina Faso, Bénin et Niger)	Poste Niger	0	0
Point triple (frontière Burkina Faso, Bénin et Niger)	③ Poste Burkina Faso	0	0
Point triple (frontière Burkina Faso, Bénin et Niger)	④ Poste Bénin	0	3
Parc W Bénin	⑤ Poste reculé Sapingou	0	2
Parc W Burkina Faso	⊙ Chutes de Koudou	1 gérant Remise de 27 documents pour le W-Niger	0
Réserve partielle de Kourtiagou	n Kondio. Poste de Kokraner et poste de Piéné ■ Kokraner e	10	10
Réserve totale de faune d'Arly	③ Poste d'Arly	8 Remise de 30 documents pour le PN de la Pendjari	8
camp de chasse d'Ougarou	ூ Ougarou «Poste de campement du lion »	4	4
Réserve totale de faune de Singou	® Namoungou -	9	9
	TOTAL	56	61

Tableau 3 : nombre de personnes interrogées et formées aux postes visités

6.2. Reconnaissance des félins sur la planche photo

Certaines jeunes recrues n'avaient pas encore eu l'occasion d'observer tous les carnivores existants, voire même n'en avait pas entendu parler (lycaon). Ce sont les pisteurs d'expérience qui étaient capables de reconnaître l'ensemble des carnivores présentés.

6.3. Observations des carnivores

Seules les observations et récits concernant la présence du guépard seront détaillées secteur par secteur. Les autres espèces de carnivores feront l'objet d'une retranscription plus générale des observations recueillies.

6.3.1 Observations de guépards

L'ensemble des observations est reporté sur la carte 6 en page 22.

6.3.1.1. Camp de chasse de Tapao Djerma Safari

Cette espèce n'a pas été observée récemment par les personnes interrogées dans le camp de chasse de Tapoa Djerma Safari.

M. Lampo Suandala nous explique que lorsqu'il était enfant (dans les années 1950), il y avait beaucoup de guépards. Il n'y avait pas de gardes forestiers et les gens les braconnaient pour revendre les peaux qui rapportaient beaucoup d'argent. Les derniers guépards ont disparu à la fin des années 1970. Les villageois et les personnes d'une manière générale n'appréciaient pas la présence du guépard en raison des déprédations sur les moutons et les chèvres. Le commerce lucratif de la peau, sous prétexte de prédation sur le bétail, a probablement contribué à la disparition du guépard dans cette zone.

D'après le vieux pisteur M. Awoba Outteni, ils ont été vus dans la zone du point triple en 2008 et dans la zone de Kabougou. Comme son collègue, il nous dit qu'il connaissait bien le guépard, il y a trente ans.

6.3.1.2. Parc National du W-Burkina Faso

Poste de Kabougou

Deux couples ont été observés en avril 2004 non loin de la rivière Mékrou par M. Yonli Djoali et M. Cambary Yentema.

Un couple de guépard a été observé vers la rivière Mékrou par M. Ouaba Outeni en juin 2006, en début de saison des pluies, alors qu'il traversait la piste devant le véhicule.

Poste côté Bénin & Poste reculé Sapingou Bénin

En mai 2005 (à la période du démembrement), les éco gardes et les pisteurs en poste aux chutes de Koudou ont observé un guépard dans les environs immédiats du poste.

Début février 2009, un groupe de quatre à cinq guépards a traversé la piste en direction de la rivière Mékrou. Aucun des observateurs n'a pu en préciser l'âge ni le sexe. Seules les personnes se trouvant à l'extérieur du pick-up (Jacques Bata et Saby Pegonou) ont pu réaliser cette observation.

Le 12 février 2009, M. Idé Bako et M. Souméla Maidawa – éco gardes, ont observé un mâle sub-adulte alors qu'ils circulaient en véhicule dans la zone du pont coupé.

6.3.1.3. Réserve partielle de la Kourtiagou

La quasi-totalité des observations de guépard remonte à plus de cinq ans. Toutefois, le 18 février 2009, M. Koulidjati Boundie, se trouvant en patrouille dans la zone de collines rocheuses de Loahouli, près de la frontière du Bénin, à environ 14 km à l'Est de Kondio, a vu des traces d'un individu à proximité de la piste (1 km). Ces traces se dirigeaient dans les rochers au milieu desquels un abri sous roche se trouve. Le pisteur, accompagné d'un collègue, n'a pas voulu se rendre à l'entrée de l'abri par mesure de sécurité.

<u>Note</u> : Pour des raisons de sécurité (coupeurs de route), il m'a été déconseillé de me rendre sur ce site pour prospecter la zone.

6.3.1.4. Réserve totale de faune d'Arly

En 2005, durant la saison de chasse (février/mars), un pisteur, ami de M. Daniel Lompo a observé un guépard sur le secteur des collines situé à côté du campement.

En 2006, durant la saison d'hivernage (juillet/aout), M. Daniel Lompo a observé un guépard sur les collines qui se situent derrière le campement.

En février 2009, M. DIKO a vu des traces fraîches sur la colline, juste derrière le campement.

L'ensemble des personnes présentes affirme, au vu de ces observations, qu'il y aurait un couple de guépards à proximité du campement.

6.3.1.5. Réserve partielle de Pama

Cette espèce est très fréquemment observée par les pisteurs du campement de chasse. Il s'agit soit de relevé de traces soit d'observations directes.

La zone contiguë qui se trouve à l'ouest et qui est nommée « chasse présidentielle » accueille également le guépard.

Mais il est impossible de mener une enquête plus détaillée sur place en raison de l'activité de chasse.

6.3.1.6. Campement de chasse d'Ougarou

Personne parmi les pisteurs présents ne connaît cette espèce. Actuellement cette espèce n'est pas recensée parmi les mammifères de leur territoire. D'après eux, il y en avait, il y a une trentaine d'années dans les collines de la zone de Piéga.

6.3.1.7. Réserve totale du Sangou

Le guépard est bien présent dans cette réserve. A priori ce serait la zone la plus intéressante du Burkina Faso pour observer cette espèce.

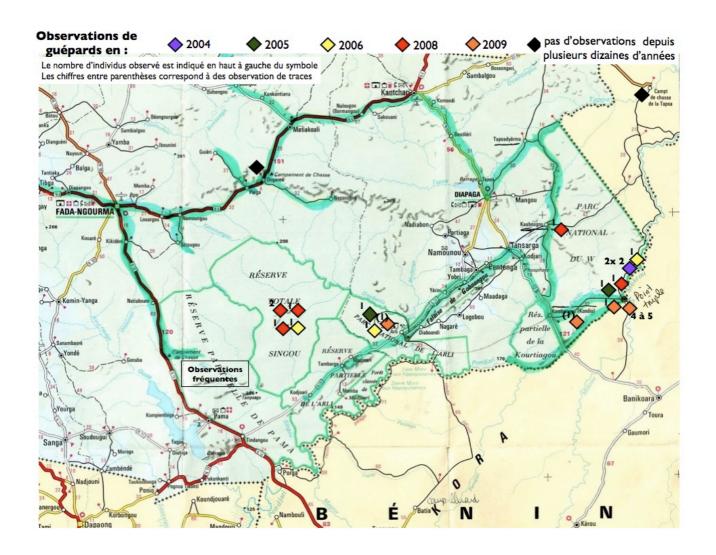
En mai 2006, dans la région de Gnimboagou un pisteur qui patrouillait a observé un guépard au bord d'une rivière.

En février 2008, M. Thiombiaobiaono Natangga observe dans la région de Contonga, un couple de guépards sortant d'un trou dans les rochers qui s'enfuit à sa vue.

En février 2008 un groupe de pisteurs en tournée avec des touristes chasseurs occidentaux dans la région Liangou a observé au petit matin un guépard solitaire au bord d'une piste.

En mars 2008, dans la région de Lompotangou M. Ouoba Djadaga observe un guépard se déplaçant dans la brousse.

<u>Note</u>: D'après les pisteurs, la proie préférée des guépards dans cette réserve sont les petits animaux tels que les Cynocéphales. La population de guépards dans cette réserve se maintient. D'après le concessionnaire, Monsieur KABORE, il est observable une dizaine de fois par an. Le braconnage de cette espèce se faisait il y a encore vingt ans.



Carte n° 5: Observations directes et indirectes de guépards par les gardes faunes et pisteurs dans les années 2000 et antérieures dans les zones enquêtées

Dans 38 % des cas d'observations directes, il s'agit de plus d'un individu.

6.3.2 Observations de lions (sans crinière) (carte 6)

Au camp de chasse de Tapoa Djerma, M. Lampo Suandala nous explique qu'à la fin des années 1980, il n'y avait plus de lions sur la concession. Actuellement, les observations ne sont pas rares et par exemple, le 25 février 2009, un groupe de huit lions a été observé. L'équipe de pisteurs estime leur population à une quarantaine d'animaux, un chiffre actuellement en augmentation. Cependant, les pisteurs reconnaissent que l'individualisation des animaux n'est pas aisée. D'après eux, le sexe ratio, bien que difficile à identifier du fait que les mâles n'ont pas de crinière, n'est pas équitable, il y aurait plus de femelles. Il y a quelques semaines, quinze femelles ont été vues ensemble à la mare des lions. Le plan de chasse n'autorise l'abattage que d'un seul animal.

Au campement de chasse d'Ougarou, la population de lions est très importante. D'ailleurs, il n'est pas rare que les animaux se déplacent jusqu'au village d'Ougarou, pour prendre du bétail (bœuf).

Au poste de Kaabougou, dans le parc national du W-Burkina Faso, les observations de lions sont assez courantes et les pisteurs me font part de multiples observations en 2007, 2008 et 2009 de groupes comprenant jusqu'à 10 individus. D'après eux, il y aurait plus de vingt clans de lions sur cette réserve (un clan allant pour eux de quatre à dix individus). Il y aurait au minimum quatre-vingt individus sur la réserve, mais sans doute beaucoup plus.

D'après les pisteurs de la **réserve totale de Sangou**, la population de lions est en augmentation ces dernières années. Il n'est pas rare d'observer des groupes de sept à huit individus. Le capitaine Traoré

estime leur nombre sur l'ensemble de la réserve à environ deux cent cinquante têtes. Ils précisent que les mâles n'ont pas de crinière développée et qu'elle apparaît avec l'âge. Début 2009, des pisteurs ont aperçu un lion avec une crinière, ce qui est remarquable pour avoir été souligné sur ce secteur.

Dans la **réserve totale d'Arly et la réserve partielle de Kourtiagou**, les personnes interrogées affirment qu'il est impossible de quantifier la population de lions car ils sont trop nombreux. Au poste d'Arly, on me précise que cette espèce est observée la plupart du temps deux par deux. Mais quelques fois des groupes de six ou sept individus sont observés. Par exemple, le 27 février 2009, six individus ont été observés ensemble.

A plusieurs postes, on m'a précisé que les lions sont nombreux et facilement observés près des points d'eau. C'est une espèce observée par tous les pisteurs qui, selon eux, augmente car il y a plusieurs années les observations étaient moins nombreuses et la taille des clans plus petite.

6.3.3 Observations de la hyène tachetée (carte 6)

Selon toutes les personnes interrogées, la hyène tachetée est nocturne, on peut l'entendre toutes les nuits. Seules ses traces sont visibles de jour.

Malgré le peu d'observations directes, beaucoup de pisteurs interrogés s'accordent à dire que cette espèce est en augmentation, seuls les pisteurs de la **réserve totale de faune d'Arly** ne se prononcent pas sur la possible évolution de la population de hyènes.

En revanche, selon les pisteurs du **campement de chasse d'Ougarou**, la hyène tachetée est peu présente sur cette zone, elle affectionne tout particulièrement les collines situées autour du village. Il s'agit du seul secteur où la population d'hyènes est décrite comme étant en grave diminution car, tout comme le lion, la pression démographique humaine (pasteurs) est en expansion.

Dans le **parc national du W-Burkina Faso**, un pisteur relate l'observation d'un clan de douze individus, observé de jour. Le plus souvent les hyènes sont observées sur les pistes lorsqu'elles descendent chercher des proies au village.

En effet, le personnel du **campement de chasse de Tapoa Djerma** indique qu'actuellement, elle est souvent identifiée dans les problèmes de prédation sur les animaux domestiques ou encore qu'il n'est pas rare de la voir se déplacer sur le bord des pistes pour se rendre près des villages. Un pisteur de la **réserve partielle de Kourtiagou** relate également qu'il a pu observer une hyène capturant un porc dans son village.

6.3.4 Observations du léopard (carte 6)

Au **campement de chasse de Tapoa Djerma**, les pisteurs n'ont aucune connaissance de cette espèce, le léopard ne serait pas présent sur leur secteur.

En revanche, les pisteurs du **campement de chasse d'Ougarou** en rencontrent souvent et il y en aurait beaucoup, mais il est impossible de connaître l'état de la population.

De même, le léopard est présent sur la **réserve totale de faune d'Arly**, mais les pisteurs ne savent pas combien d'individus vivent sur l'ensemble du territoire, car c'est une espèce discrète et craintive. Les pisteurs relatent une observation en novembre 2008, d'un groupe de huit léopards accompagnés de leurs petits sur l'un des points d'eau de la réserve (vu le nombre d'individus, j'ai insisté à plusieurs reprises pour vérifier la véracité de cette information, les pisteurs sont unanimes).

A la **réserve partielle de Kourtiagou**, le léopard est une espèce également décrite comme farouche et difficile à observer, elle est même inconnue par la plupart des jeunes guides.

Au **poste de Kaabougou du parc national du W du Burkina Faso**, personne ne sait combien il reste de léopards sur la réserve. Un seul individu a été observé en cinq ans. Cette observation date de septembre 2007, à la saison du mil fleuri, sur les collines du point triple. Un couple a attrapé un cynocéphale. Cette observation a été relatée par M. Yonli Kondjoa et M. Yonli Kouma (ancien pisteur). L'ensemble des pisteurs m'explique qu'il y a une vingtaine d'années auparavant, il y en avait beaucoup plus. Les rares observations étaient faites le long de la rivière Mékrou.

Enfin dans la **réserve totale de Sangou**, l'espèce est décrite comme commune il y a encore vingt ans, au sein de la réserve. L'état des populations est actuellement inconnu. Les pisteurs entendent des rumeurs au sujet de sa présence mais ne l'observent jamais. Pourtant, il y a peu de temps (date non précisée) un léopard est venu dans une case et a tué tous les moutons.

6.3.5 Observations du chacal doré (carte 6)

Le chacal doré est présent partout et bien connu de l'ensemble des personnes interrogées. Dans la majorité des cas, cette espèce est considérée comme étant en augmentation alors qu'aucune donnée précise n'existe. Les pisteurs disent qu'il y en a vraiment beaucoup et qu'ils rodent souvent autour du village. Le chacal est une espèce mal aimée et pourchassée. Au campement de la Tapoa, d'une manière générale, il semble que le chacal soit connu pour se nourrir de pintades et rester dans la brousse. Seuls les personnes interrogées à la réserve totale de faune d'Arly ne se prononcent pas sur la baisse ou l'augmentation des populations. Il apparaît que depuis l'augmentation des effectifs de vaches et la sédentarisation des pasteurs, les espèces prédatrices telles que le chacal, diminuent. Enfin, au campement de chasse d'Ougarou, les pisteurs considèrent le chacal doré fortement menacé par les braconniers qui apparemment les tuent lors de leurs opérations de braconnage pour la viande de brousse.

6.3.6 Observations du lycaon (carte 6)

Au campement de chasse de Tapoa Djerma, les pisteurs parlent du lycaon comme s'il existait toujours. La fascination pour cet animal est assez particulière. Les récits d'observations parcourent la brousse à très grande vitesse. Par exemple, non loin du point triple, à l'est du pays, vers le village de Perlegou situé à proximité de la rivière Mékrou, au lieu dit « la cabane des éléphants » il serait encore possible d'entendre, à la bonne saison (en juin lors de la saison des pluies, les nuits sans lune quand il pleut, on peut les entendre facilement), un couple qui, vivant séparé, s'appelle pour se retrouver. Le cri ressemble à celui d'un chien de village. C'est un animal qui est connu pour ne pas aimer la présence des humains. D'une manière générale, la connaissance de cette espèce est assez bonne. Les observations des vieux pisteurs rapportent que pour trois femelles il y a toujours un mâle et que pour quatre femelles il y a deux mâles au minimum. Ces animaux n'ont jamais été observés autrement qu'en groupe. Les mâles vieux sont tués par les jeunes mâles...

D'après les dires des personnes interrogées, au cours de ces deux dernières décennies, l'expansion démographique des éleveurs Peuhls a fait disparaître ces hordes de chiens colorés qui, peu de temps auparavant, étaient observées un peu partout. M. Lampo Suandala nous explique qu'à la fin des années 1980, il a vu sur ce secteur, sept lycaons chasser le bubale puis cinq autres chasser une antilope.

Le lycaon aurait disparu du secteur de **Tapoa Djerma**, du parc national du W- Burkina Faso (depuis 10 ans) et **du secteur d'Ougarou** (les vieux pisteurs disent que l'espèce était présente dans les zones de collines, il y a une trentaine d'années).

Sur la **réserve partielle de Kourtiagou**, les vieux pisteurs relatent sa présence ancienne près des collines rocheuses, mais l'espèce est inconnue des jeunes pisteurs. Sa présence reste à confirmer dans ce secteur transfrontalier. En effet, même si aucun pisteur présent n'en a jamais vu, tout le monde s'accorde à dire, à la réserve totale d'Arly, qu'il resterait quelques individus sur la zone frontalière. Enfin, à la réserve de Sangou, en mai 2006, M. Gayeri Kokoro- Adjoint du Chef de la Réserve, a observé un individu à dix mètres de lui dans la zone de Kamkambouri. D'après lui, s'il reste un petit noyau de population pour le Burkina Faso, ce serait dans ce secteur.

6.3.7 Observations du caracal (carte 6)

Le caracal est connu de l'ensemble des personnes interrogées. Il est observé fréquemment voir sporadiquement lors de ses déplacements sur les pistes dans tous les secteurs où l'enquête a eu lieu, mais aussi dans les villages où il s'attaque (de temps en temps) aux volailles ou aux jeunes chèvres et moutons. Il peut être « piégé » de temps à autre aux abords des villages uniquement lorsque des attaques répétées ont lieu sur la volaille (**Tapoa Djerma**). Dans le parc du W, on l'observe couramment et il peut tuer des juvéniles de cobe de Buffon.

Au **campement de chasse d'Ougarou**, il a pratiquement disparu et ce depuis près de vingt ans. Auparavant il était présent partout jusqu'aux abords des villages.

Sur la réserve de Sangou, les anciens pisteurs le connaissent particulièrement bien en brousse alors que les récits des jeunes pisteurs concernent souvent la venue de cet animal autour des villages où ils ponctionnent des chevreaux, des agneaux et également des caprins et des ovins adultes.

Il a été décrit à deux reprises comme un animal qui n'aime pas la viande. Une fois qu'il a tué sa proie, on peut passer de longs moments à l'observer léchant les plaies et le sang sur l'animal prédaté.

6.3.8 Observations du serval (carte 6)

Dans le parc national du W-Burkina Faso, le serval est une espèce connue des personnes interrogées, qu'elles considèrent comme très fréquente ou rencontrée de manière aléatoire lors de leurs déplacements sur les pistes. Le serval est connu pour se rapprocher des villages et des campements de temps à autre afin d'essayer de voler de la volaille. A priori, les prédations qui ont lieu dans et autour des villages sont liées à la période de mise-bas (pisteurs de la réserve totale de Sangou) Le reste de l'année, cet animal passe inaperçu. Le même discours est tenu au camp de Tapoa Djerma, le serval côtoie de temps à autre les abords de villages et de campements. Il est connu par les pisteurs comme étant une espèce qui court toujours, qui fuit l'homme et qui est capable de manger sa proie en courant. Mais sur cette zone, cet animal n'est pas bien connu par les pisteurs car il a bénéficié de peu d'attention durant les dernières décennies de chasse.

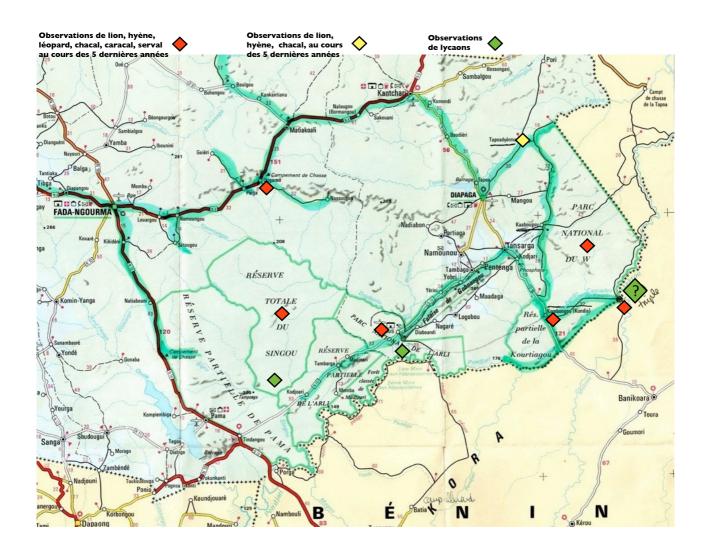
M. Koulidjati Douari, de la **réserve partielle de Kourtiagou**, connaît bien cette espèce et il nous affirme qu'elle est bien présente sur l'ensemble du grand secteur. Sa dernière observation date de février 2009 où il a pu observer deux individus venant boire tôt le matin à partir de l'affût « cassé » de la mare de Souloumbou.

En revanche, sur la **réserve totale de faune d'Arly**, l'ensemble des personnes présentes le connaît grâce aux livres sur les mammifères du WAP mais personne ne l'a jamais vu. De même, au **campement de chasse d'Ougarou**, le serval est considéré disparu, alors que comme pour le caracal cette espèce était très présente sur la zone il y a encore une vingtaine d'années. On la voyait en pleine journée, elle venait attraper les agneaux et les chevreaux.

Un phénomène d'hybridation du serval avec les chats domestiques a été relaté à plusieurs reprises.

6.3.9 Observations du renard

Le renard a très mauvaise réputation. Il est connu comme un animal réalisant des prédations sur des petits animaux domestiques (volailles, jeunes ovins, jeunes caprins). A Tapoa Djerma, on m'explique que depuis l'explosion démographique, c'est-à-dire il y a environ 20 ans, la population de renards semble avoir augmenté. Comme il y a plus d'habitants et donc plus de volailles, il se fait plus remarquer qu'avant et par tous. Il est pourchassé par tous les moyens et notamment par les familles d'éleveurs à l'aide de produits toxiques.



Carte 6: Observations des grands carnivores (sauf guépard) dans les zones enquêtées

6.4. Observations d'autres espèces

Le rhinocéros:

A Tapoa Djerma, on me précise que le rhinocéros a disparu totalement à la fin des années 1970.

<u>L'éléphant</u>:

Le cas de l'éléphant et les dégâts causés aux récoltes ont été évoqués à trois reprises.

Au poste de Kaabougou (Parc national du W), d'après l'ensemble des pisteurs présents, il y aurait trop d'éléphants. Dernièrement, vingt éléphants sont entrés au milieu du poste de garde le 20 février 2009. Pour l'ensemble de ces personnes, le parc est trop petit pour conserver une telle population d'éléphants. D'après eux, il faudrait rapidement étudier le problème afin de trouver une solution. Le capitaine Traoré a réalisé une étude à ce sujet. La population en question comporte un grand nombre d'animaux sédentaires au parc. Les pisteurs me font remarquer qu'il y a également beaucoup d'animaux qui circulent d'une zone à une autre, passant les frontières administratives sans discernement.

Le discours est identique au campement de chasse d'Ougarou et à la réserve totale de Sangou. Il y a beaucoup d'éléphants et la population est en augmentation. De plus, après la récolte les éléphants tentent de rentrer dans les villages pour pousser et renverser les greniers à mil afin de se nourrir et ils s'aventurent fréquemment à l'intérieur des champs, détruisant par leur simple passage une partie des récoltes. Les villageois s'en plaignent. Cette espèce n'étant pas chassée, la population augmente depuis quinze ans. Un plan de chasse ou la translocation de groupes familiaux serait souhaité (Camp Ougarou).

6.5. Braconnage

Du fait des opérations de gestion et de la surveillance, le braconnage a été fortement réduit ces cinq dernières années au niveau **du camp de Tapoa Djerma**. Aujourd'hui, il est considéré comme étant « en veille ». D'une manière générale, il est impossible de quantifier les actions de braconnage et surtout de savoir ce que les braconniers ont prélevé. Les braconniers ne braconnent pas les grands carnivores. Manquant de matériel et d'infrastructure, les braconniers opèrent surtout sur les populations d'herbivores. Ils tuent sans discernement n'importe quelle espèce (céphalophe, phacochère, etc...), mais semblent n'avoir d'attrait que pour des espèces de petite taille, faciles à transporter.

Dans le **parc national du W**, il y a encore très peu de temps, les braconniers agissaient dans l'enceinte du territoire d'une saison à une autre sans jamais trop quitter ce périmètre. Aujourd'hui et grâce à la présence des gardes, le braconnage a énormément diminué. En 2008, le nombre de cas de braconnage a été très faible. Les pisteurs disent qu'il est impossible d'estimer le nombre exact d'individus par espèce prélevés par les braconniers. Dans ce secteur, les principaux herbivores braconnés sont le buffle et le cobe Defassa. Mais le céphalophe, la gazelle, le guib, le cobe, l'hippotrague, le buffle et le bubale le sont également. Les pisteurs, la plupart du temps, observent la présence de restes des cadavres mais les feux de brousses enlèvent toutes traces.

Dans la **réserve partielle de Kourtiagou**, le braconnage existe encore un peu malgré la présence des pisteurs, mais leur présence accrue en saison sèche a rendu la tâche difficile aux braconniers. Aucun cas de braconnage n'a été observé en 2009. Il est principalement orienté sur la collecte de « viande de brousse », les principales espèces braconnées étant les « antilopes » et les buffles.

Le discours est identique dans la **réserve totale de faune d'Arly**, où le braconnage est considéré en « veille », tout comme au **campement de chasse d'Ougarou** où le braconnage semble diminuer depuis une dizaine d'années. Dans ce campement, on m'explique que l'empoisonnement est surtout pratiqué par les bergers et est de plus en plus fréquent. Cette technique leur assure une plus grande discrétion, mais met en danger l'ensemble des grands carnivores.

Les pisteurs de la **réserve totale de Sangou** m'expliquent que la région a beaucoup souffert du braconnage des lions. Il y a encore une vingtaine d'années, le braconnage était un fléau. Les braconniers tuaient tout sans discernement pour le commerce de la viande de brousse. Aujourd'hui, les gens considèrent que ce fléau est stoppé grâce à la présence sur le terrain des équipes de guides et de pisteurs. Le « braconnage » par empoisonnement n'existe pas dans ce secteur.

En effet, les éleveurs transhumants ont pour habitude d'empoisonner les restes d'une vache fraîchement tuée ce qui a des conséquences sur toute la chaîne alimentaire entraînant principalement la destruction du chacal, du léopard, du lion. L'hyène n'est pas braconnée. Par contre, lorsque des villageois voient une hyène près du village et du bétail, ils la piègent.

Concernant le guépard, il y a dix à quinze ans, un véritable marché existait pour la revente de leur peau de guépards via les marchés de fétiches. Cet animal y était fortement prisé dans la fabrication de remèdes et dans celle de cérémonies importantes. Aujourd'hui, comme l'espèce est devenue très rare, les pisteurs n'entendent plus parler de cet engouement des féticheurs. Cependant, on retrouve des peaux dans tous les marchés de fétiches d'Afrique et notamment plus particulièrement en Afrique du Nord où j'y ai personnellement observé des peaux récentes. Il existe donc encore des personnes qui ravitaillent les marchés. Dans ce secteur, le guépard est encore considéré comme un noble prédateur qui, au sein des villages, est devenu un animal mystique, légendaire, donc fortement apprécié.

Des « gros coups » de braconnage m'ont été reportés par des pisteurs qui consistent en un prélèvement massif, rapide et discret d'animaux de grande taille. Ainsi, un cas de braconnage d'une dizaine d'hippotragues réalisé en début de saison sèche m' a été décrit où les seuls indices laissés sur place étaient la place de découpage et les feux de camp des différents groupes intervenants.

6.6. Attitude vis-à-vis de la faune

La présence des prédateurs est appréciée dans tous les cas, car ce sont des régulateurs, ils sont cependant considérés comme « à réguler » aux campements de chasse d'Ougarou car ils sont vus comme des

prédateurs gênants. Dans la grande majorité des cas, le guépard et le léopard sont partout considérés comme menacés d'extinction, contrairement au lion, à la hyène (sauf au parc national du W-Burkina Faso) et au chacal. Les autres espèces citées comme étant selon les personnes interrogées menacées d'extinction sont : le caracal (3x), le damalisque (1x), le serval (2x), le lycaon (4x). En général, les animaux sauvages sont considérés comme une ressource nationale à conserver.

6.7. Espèces prédatrices et pertes subies dans les villages

Lors de cette mission, les éleveurs n'ont pas été interrogés. Seuls les témoignages des pisteurs m'ont donné un aperçu des espèces prédatrices engendrant des conflits. Les espèces prédatrices principalement nommées au cours de l'enquête étaient essentiellement l'hyène tachetée, le chacal doré puis dans une moindre mesure le lion.

Concernant les attaques faites par **les lions**, **voire par le léopard**, cela tient plus des mémoires collectives colportées que de faits actuellement avérés. En effet, même dans le secteur d'Ougarou où les lions sont nombreux et côtoient le village, aucune attaque ne m'a été rapportée.

Concernant les attaques perpétrées par **les hyènes et les chacals**, les récits sont proportionnels au nombre d'habitations. Près des villages, les attaques sur le bétail concernent surtout les ovins et les caprins, à l'extérieur des villages, il semble que ce soit les bœufs qui sont le plus touchés par ces prélèvements.

Les autres espèces provoquant des nuisances vis-à-vis des animaux domestiques sont **le caracal et le serval**. Les prélèvements opérés par ces deux carnivores semblent très ponctuels et vraisemblablement liés à leur cycle biologique. En effet, les propos rapportés par les personnes interrogées laissent à penser que les attaques ont principalement lieu durant la période de reproduction. La volaille est principalement touchée et a priori sans effet de carnage. Le caracal est responsable d'attaques sur des chevreaux et des agneaux.

6.8. Menaces potentielles observées

Les propos tenus ici sont le fruit des mes propres observations. Elles m'ont permis d'identifier quelques menaces potentielles pouvant porter atteinte au milieu et à la faune et à la flore qu'il abrite.

6.8.1. La pression pastorale (carte 7)

La pression pastorale (essentiellement les troupeaux de bœufs) me paraît être une menace commune à tous les secteurs visités. En effet, sur le terrain, on s'aperçoit rapidement que l'activité pastorale empiète peu à peu sur les limites des aires protégées quand elle ne se permet pas certaines intrusions au sein des périmètres protégés. Ceci entraîne, comme j'ai pu le constater, une altération importante de la brousse arborée. Les pratiques de conduite et de surveillance des troupeaux sont identiques à celles observés au Bénin (Berzins et al. 2007).

La sédentarisation latente de ces éleveurs porte atteinte à la biodiversité. En de nombreux secteurs le mot transhumance devient quelque peu inadapté, puisqu'en fait les troupeaux toujours plus nombreux et l'activité pastorale toujours plus croissante, ont amené les éleveurs à limiter leur déplacement et rechercher à se partager l'espace disponible. En certains endroits, les troupeaux rentrent profondément dans l'enceinte des aires protégées. Ce qui provoque bien des conflits cachés et des animosités certaines pour une partie de la population d'origine locale.

Les écogardes étant fort peu nombreux et manquant de moyens, il leur est difficile de contrecarrer cette pratique. Ceci a comme conséquence un appauvrissement de la faune et de la flore. De plus, depuis quelques décennies, de par l'activité pastorale, les villages ont vu leur population augmenter. J'ai pu constater que sur des secteurs naturels autrefois vierges de toute occupation humaine (il y a moins de vingt ans) des habitations isolées et éparses ont vu le jour.



Figure 7 : Augmentation de la pression des troupeaux de bœufs sur le milieu naturel

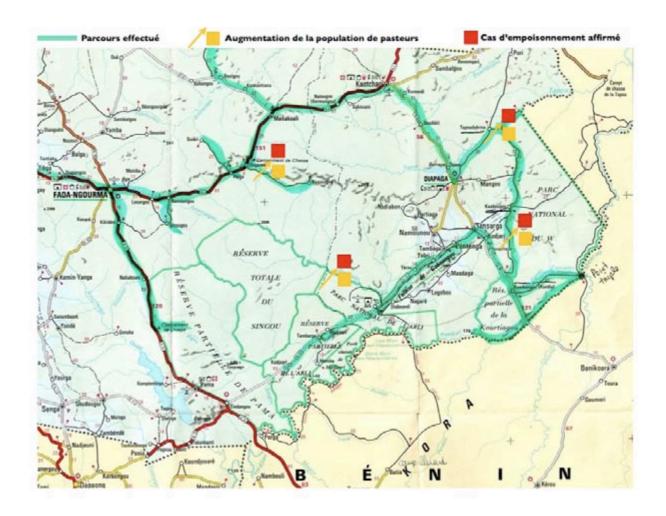




Figures 8 & 9 : Conséquences du feu de brousse : ouverture du paysage mais atrophisation de la végétation



Figure 10 : Troupeau de caprins



Carte 7 : Populations d'éleveurs en augmentation et zones sujettes actuellement à l'empoisonnement

D'après les propos recueillis au sein de l'enquête, il apparaît que deux grands secteurs biogéographiques ont vu une récente augmentation de leur population humaine. Les pasteurs transhumants sont particulièrement nombreux dans ces zones.

Il ne semble pas aberrant de constater que les propos qui m'ont été rapportés concernant les empoisonnements suivent cette expansion démographique (carte 7).

Il s'agit des secteurs biogéographiques suivants :

- > Le secteur de Diapaga et sa grande périphérie qui semble former un axe se développant du nord-est de cette petite ville au sud-ouest.
- le secteur d'Ougarou (qui se diffuse le long de l'axe routier au nord) et d'Arly (qui se trouve un peu isolé au sud)

6.8.2. Le feu

Le feu m'a également paru être une atteinte importante au milieu naturel. Ce ne sont pas de simples feux de brousse. J'ai pu constaté une forte volonté à faire disparaître principalement les arbres à grand fût, ceci en mettant plusieurs fois le feu à leur base. Même s'il s'agit ici de récupérer du bois de combustion ménager ou encore d'en faire commerce, le résultat est que la strate arborée tend à disparaître en bien des endroits de cette région et cette pratique grignote peu à peu de la surface dans l'enceinte des réserves.



Figure 11: Feu de brousse la nuit

6.8.3. L'expansion de l'agriculture vivrière

Bien que son impact soit indirect, l'expansion de certaines cultures non vivrières me paraît être une troisième menace potentielle au milieu naturel. J'ai pu entendre à maintes reprises des propos concernant certaines firmes ou organismes qui, déjà implantés et positionnés dans le pays pour la mise en place de monocultures intensives, cherchent à étendre leur surface quand ils ne cherchent pas tout simplement de nouveaux territoires pour implanter leur production.

7. DISCUSSION

7.1. Difficultés rencontrées

La période de l'enquête avait été choisie principalement pour cumuler les rencontres avec le personnel et pouvoir circuler facilement sur les pistes, la saison humide les rendant souvent impraticables. Malheureusement la période de chasse a retenu bon nombre de gardes faune et pisteurs. Cette saison permet également de se rendre compte des différents milieux et d'augmenter les chances d'observation de la faune. En dehors de cette période, il est en effet très difficile de réaliser des observations animalières du fait du manque de grands espaces ouverts. Seules les pistes représentent des espaces suffisamment dégagés pour avoir la chance d'en observer. Ces paramètres réduisent fortement les possibilités de réaliser une estimation de la population. En revanche, le manque d'eau en saison sèche concentre les différentes espèces autour des points d'eau.

Ce travail nous a permis de rapporter des éléments suivants, concernant la présence de grands carnivores dans les aires protégées du Burkina Faso et de sa proche périphérie :

- Sept aires protégées au Burkina Faso
- Un secteur frontalier avec le Bénin concernant une zone du Parc National de la Pendjari.

7.2. Recensement des observations de guépards

Notre enquête a permis de dresser un état des lieux de la situation du guépard dans les aires protégées du Burkina Faso en recensant les observations directes et indirectes des pisteurs et gardes faune.

Un total de 15 observations directes ou indirectes a pu être recensé entre 2004 et 2009 dont 60% ont été réalisés au cours des deux dernières années. Les observations recensées jusqu'en 2008 corroborent les données présentées au cours de la 3e réunion de l'OGRAN par M. Traoré (Berzins & Fulconis 2008).

Deux secteurs semblent favorables à la présence de l'espèce:

- Le premier secteur se situe au niveau du Parc national du W à proximité de la zone transfrontalière avec le Bénin et le Niger (point triple) et des chutes de Koudou, séparé par la Mékrou. Cette rivière est souvent rattachée au secteur d'observations faites par les pisteurs. Il est vraisemblable que cette zone soit un attrait pour la faune qui vient s'y abreuver et de ce fait reste plus attractive que l'ensemble des autres zones visitées.
- La seconde population se situerait à l'ouest / sud-ouest de Diapaga, dans la région d'Arly et principalement dans la réserve du totale Singou et la réserve de Pama. Cette dernière zone n'a pas fait l'objet d'une enquête auprès de son personnel mais les propos tenus semblent indiquer que les observations de cette espèce sont assez fréquentes.

On peut avancer que sur ces deux zones réunies **un minimum de 8 individus** sont présents (somme de la taille maximum des groupes observés entre 2008 et 2009 distants de plus de 120km à vol d'oiseau).

Par ailleurs, le guépard n'est plus observé depuis plusieurs dizaines d'années au nord de la zone prospectée et notamment au niveau des deux campements de chasse de Tapoa Djerma et d'Ougarou. Il est difficile d'expliquer les raisons de cette absence, si ce n'est peut être leur éloignement des zones protégées. Contrairement au pays d'Afrique de l'Est où la plupart des guépards vivent en dehors des zones protégées, en Afrique de l'ouest le guépard semble bénéficier de ces espaces préservées.

7.3. Observations des autres carnivores

7.3.1. Le lion

Le **lion** est présent partout avec des effectifs très variables, variant de quelques individus à plusieurs dizaines voire centaines. D'après les propos que j'ai collecté, seule la réserve totale de faune du Singou (réf. Capitaine Traoré) et le camp de chasse de Tapoadjerma ont fait l'objet d'un travail portant sur l'estimation de leur population. Il est possible que sur le campement de chasse d'Ougarou, les effectifs soient connus mais nous n'avons pas eu accès aux données. Sur l'ensemble des autres secteurs, il est difficile de connaître avec exactitude l'état actuel des populations dans la mesure où pour l'instant il n'y a pas eu de récent suivi de population. Il subsiste aujourd'hui des lions sur des secteurs où le guépard a disparu, c'est le cas de la zone de Tapoadjerma et d'Ougarou. Pour l'instant il n'y a pas eu de récent suivi de population en dehors des secteurs précités.

7.3.2. Le léopard

Cette espèce n'est plus observée dans la région de Tapoadjema. Présente sur l'ensemble des autres aires visitées, elle ressort comme étant une espèce discrète, peu abondante hormis peut être du secteur d'Ougarou (cela reste à vérifier) où des observations semblent y être courantes. Comme pour le lion, il n'y a pas eu de recensement récent en ce qui concerne l'état des populations dans les différentes aires visitées. Peut être à l'exception de la réserve totale du Singou, où suite au travail du capitaine Traoré sur les lions, la présence des léopards a été remarquée et vraisemblablement notée sans pour autant faire partie d'une étude spécifique sur l'espèce.

7.3.3. Le lycaon

Cette espèce autrefois bien répandue sur l'ensemble de ce grand secteur biogéographique a vraisemblablement disparu au fur et à mesure de l'expansion démographique des pasteurs et de l'occupation du sol par les activités humaines. Ce qui nous renvoie aux années 1970/1980. Cependant, à

l'exception de la réserve du Singou où l'espèce n'a pas été mentionnée (sa présence actuelle et passée resterait à vérifier car il se peut que cette absence de données soit un biais apporté par le fait que les interlocuteurs que nous avons eus sur cette zone n'étaient pas tous présents).

Cette espèce a disparu avec certitude des secteurs suivants :

- > Camp de chasse de Tapoadjema
- Camp de chasse d'Ougarou
- Parc National du W-Burkina Faso

L'espèce subsisterait avec la présence d'observations ponctuelles et diffuses de quelques individus répartis d'une manière isolée sur les aires suivantes :

- Réserve partielle de la Kourtiagou
- Réserve Totale de Faune d'Arly
- Réserve partielle de l'Arly

Il faut noter que ces quelques données concernent peu d'observations visuelles mais plutôt sonores et l'observation de traces.

7.3.4. L'hyène et le chacal

Ces deux espèces sont réunies dans le même paragraphe car les propos qui m'ont été tenus à leur égard sont tout à fait similaires. Ce sont deux espèces étant mal aimées, les avis sont biaisés d'office par une vision orientée et subjective. De ce fait, l'état réel des populations reste inconnu. Si l'on s'appuie sur la vision qu'ont les pasteurs transhumants et celle des gestionnaires des campements de chasse, la relation de l'homme avec l'hyène ou le chacal est un véritable conflit permanent.

7.3.5. Le caracal et le serval

Comme pour les deux espèces précédentes, le caracal et le serval sont réunis dans le même paragraphe. Ces deux espèces sont observées à proximité des habitations, leur présence étant liée aux activités de petits élevages villageois, peu ou pas d'observations m'ont été rapportées dans le milieu naturel. Il semble bien que ces deux espèces soient très discrètes. Il est en effet très difficile de les observer en dehors des parcours nocturnes réalisés aux phares lors de comptages animaliers. Cependant, si l'on peut imaginer que des animaux survivent loin des activités humaines et que de ce fait l'hypothèse que les populations se maintiennent, il ne faut pas oublier que dès qu'elles se rapprochent des villages, ils sont sujets au piégeage et à l'empoisonnement. Il sont tous deux bien connus des hommes de terrain et ont été cités dans cinq secteurs sur sept.

7.4. Autres espèces

Enclavé au sein de certaines zones géographiques, l'éléphant semble poser des problèmes récurrents surtout dans le cadre de la gestion des concessions de chasse, en particulier un problème de surpopulation liée à une gestion appliquée aux espèces cynégétiques. Ailleurs, les populations peuvent être soumises aux menaces dues au braconnage.



Figures 12 et 13 : En raison de la dégradation de son espace naturel, l'éléphant se rapproche des villages pour accéder facilement à de la nourriture

7.5. Braconnage



Figure 14: Piège à buffle

Les actes de braconnage bien que toujours existants, tendent à diminuer du fait de l'intervention des gardes faune, mais leur intensité et leur impact sont très difficiles à évaluer.

Zones sensibles

Le parcours qui m'a amené à visiter les différents campements et aires protégées tend à démontrer que, comme dans bien des endroits, plus la population humaine est près de la ressource, plus les cas de braconnage sont nombreux. C'est ainsi qu'il me semble percevoir un danger important dans la partie nordest et sud-est de Diapaga, notamment dans les secteurs de :

- Poste de Tapaodjerma Safari (NE de Diapaga)
- Poste de Kaabougou (SE de Diapaga)



Figure 15: Poste d'observation détruit

Figure 16: Ossements d'éléphants

Ces deux secteurs marquent la périphérie de grandes zones naturelles et se trouvent quelque peu isolés ou du moins en limite de territoire déjà bien érodé par les activités humaines et ayant une démographie croissante. De ce fait, ils sont plus sensibles aux effets pervers de cette expansion.

D'après les différentes discussions avec Ounani, mon accompagnateur et les pisteurs, il apparaît que les conflits d'intérêts sont importants chaque fois qu'une population de pasteurs itinérants exploite une zone contigüe à une réserve. Il est facile de comprendre la démarche des pasteurs : derrière leurs passages répétés subsiste un paysage aride et érodé, alors que les territoires des réserves proposent un milieu encore riche en fourrage. Les limites entre les deux zones bien que connues restent floues et peu à peu les bergers conscients du peu d'effectif de garde, se permettent des intrusions de plus en plus avancées. L'intrusion des bœufs sur le territoire de chasse des grands carnivores provoque indubitablement des conflits hommes/faune sauvage. Les pasteurs alors n'hésitent pas à empoisonner les restes de leur animal tué de manière à éradiquer les prédateurs présents sur ce secteur. Ceci bien qu'ils sachent pertinemment qu'ils se trouvent en territoire préservé. On peut alors imaginer la conduite de ces personnes en territoire

non préservé et totalement libre de toute action. C'est ainsi que différents produits chimiques, désherbants et autres matières actives utilisées en phytosanitaire ont su banaliser l'emploi de la strychnine et du cyanure, qui, bien qu'interdits, restent très coûteux.

Le cas du campement de chasse de Tapoa Djerma

Le travail que mène M. Sécula (concessionnaire du campement de chasse) est intéressant à relater. Afin de contrecarrer le braconnage sur sa zone, cette personne aide la population paysanne locale de diverses manières. Il rachète par exemple la totalité de la production céréalière produite par le village et la redistribue gratuitement aux personnes les plus démunies de ce village et de sa périphérie. Cette action a comme objectif de rendre ces gens moins nécessiteux et donc moins susceptibles d'être corrompus par les offres des braconniers. Il apporte également matériel et différentes denrées utiles à la vie quotidienne des villageois. L'implication du personnel, ayant les moyens de faire valoir sa détermination à faire respecter ce territoire y est aussi pour beaucoup. C'est ainsi que sur ce périmètre, le braconnage a cessé d'exister pour le moment.

Le braconnage à fin commerciale

Des «gros coups» de braconnage ont été décrits. A priori, il s'agit dans ces cas là d'une organisation structurée dont l'action préméditée nécessite un financement et dont l'objectif est purement commercial. On peut se demander alors qui mandate ces opérations. Celles-ci restent perçues comme étant des actions de braconnage les plus traumatisantes et les plus frustrantes pour les hommes de terrain qui dévouent fidèlement leur vie à l'anti-braconnage avec peu de moyens.

Le rôle des gardes faune et les problèmes de sécurité

J'ai pu me rendre compte dès mon arrivée à Diapaga de la complexité des tâches que doivent mener ces hommes dont le métier est dédié à la préservation du patrimoine naturel des aires protégées du Burkina Faso. Il existe un manque flagrant de moyens malgré une réelle motivation des écogardes pour la protection de leur patrimoine naturel. Leur action couvre l'information/sensibilisation, la répréhension et les interventions de sécurité civile. Face à la délinquance accrue sur les principales pistes, ils sont amenés à jouer un rôle non négligeable dans la répression du grand banditisme. Les coupeurs de route agissant bien souvent sur les grands axes de circulation transfrontalière, se replient après leur exaction dans la campagne. Le pisteur étant par définition un homme qui connaît parfaitement son terrain et, de par là même, parle le dialecte local ; permet ici de jouer un intermédiaire important entre les forces de l'ordre actives et la population face au problème du banditisme. Bien qu'étant inscrit dans les préoccupations majeures du gouvernement, le grand banditisme couvre un vaste territoire et reste difficile à éradiquer.

L'évolution du braconnage

D'une manière générale, à l'issue de cette première enquête au sein des aires protégées du Burkina Faso, on peut considérer que malgré un manque de moyens matériels et humains, la régression des actions de braconnage est effective. Cependant, lors de cette enquête nous n'avons pu obtenir de données précises permettant d'estimer d'une manière officielle l'évolution du braconnage.

7.6. Perception et connaissance des prédateurs

La perception des prédateurs par les personnes interrogées (pisteurs, guides et personnels des postes) est variable. En effet, en fonction de la structure à laquelle appartiennent ces personnes, les réponses peuvent être divergentes. Bien que sur le plan social et ethnique, certains de ces animaux soient considérés comme animaux sacrés (totem), leur survie est étroitement liée au plan de gestion appliqué dans le périmètre où ils se trouvent inclus. C'est ainsi que dans les campements de chasse, certaines espèces peuvent être mises au rang des nuisibles. Certains des animaux prédateurs ne représentant pas une effigie commerciale de valeur (trophée...) et restant avant tout perçus comme des perturbateurs vis-à-vis des plans de gestion, sont

éliminés. Dans le cas des périmètres naturels protégés, ces mêmes animaux sont bien entendus laissés en paix. Faisant partie de patrimoine naturel national et étant le sujet d'une commercialisation de vision, ils bénéficient, au même titre que l'ensemble de toute la biodiversité, d'une attention toute particulière. Cependant, il me semble que les moyens ne soient pas appropriés au mode de conservation.

7.7. Contexte socio-économique

Je me suis aperçu lors de ce périple qu'il y avait un réel décalage en termes de moyens matériels et financiers entre les deux types de structures qui aujourd'hui maintiennent contre vents et marées, la faune naturelle. Bien qu'ayant souvent des surfaces plus restreintes, les campements de chasse sont souvent dotés d'une structure matérielle et financière pointue permettant une gestion adaptée à leurs objectifs. En comparaison, les aires protégées visitées semblent affaiblies par le manque de structure, de moyens humains, matériels et financiers.

Une structure équivalente au CENAGREF (Centre National de Gestion des Réserves de Faune) mis en place au Bénin va bientôt voir le jour au Burkina Faso. Il semble que beaucoup d'espoirs reposent sur la création d'un tel organisme. Il est important de souligner que l'arrêt du projet ECOPAS a neutralisé et gelé une grande partie des actions en cours sur le secteur du parc du W. Les personnes engagées dans ce projet sont en attente d'une éventuelle suite. Ma rencontre avec M. Koalo KONATE — Coordonateur National ECOPAS m'a permis d'échanger des propos sur la suite du programme ECOPAS et notamment le programme de restructuration de la Réserve totale de Faune d'Arly.

8. CONCLUSION

8.1. Proposition de mesures de conservation pour le guépard

8.1.1. Renforcer le suivi des guépards

Cette mission a permis de dresser un état des lieux partiel de la population de guépards présente au sein des aires protégées du Burkina Faso. On ne peut pas en effet pas considérer ce travail comme exhaustif. Il m'a été impossible d'interroger les personnels de toutes les aires protégées et beaucoup d'entre eux étaient souvent occupés, certaines observations sont peut être ainsi non recensées. Cependant, il reflète assez bien l'état dans lequel se trouve la survie de l'espèce dans cette région d'Afrique.

Il me parait important de compléter ce rapport par la réalisation d'un complément d'étude sur l'ensemble des secteurs où l'espèce a été mise en évidence en 2009. Ce complément d'étude permettra d'asseoir définitivement ces données. Le secteur de la réserve partielle de Pama doit être pris en considération dans ce prochain travail afin de compléter les données recueillies au cours de cette étude.

Il parait impératif de ne pas perdre la dynamique mise en place autour de cette problématique. Pour cela, il est important de continuer ce travail ou de l'intégrer dans toute autre démarche qui verrait le jour au sein de ces aires protégées afin de mettre en place un programme de suivi de la population de guépard. La pertinence d'un suivi individuel est à discuter du fait de la fragilité de la population et du risque inhérent à ce type de manipulation. Une mutualisation des moyens par rapprochement avec les structures qui réalisent un travail similaire dans les aires protégées béninoises serait des plus intéressant dans la mesure où de nombreuses observations de guépard se situent à la frontière des deux pays et il est plus que probable qu'il existe un flux d'individus entre les deux pays.

Un renforcement en moyens matériels et humains des aires protégées burkinabé permettra de poursuivre ce travail.

8.1.2. Enquêter sur le trafic de l'espèce

Il serait souhaitable d'approfondir par une enquête la vente et l'utilisation actuelle de toute ou partie de cet animal au sein des marchés des fétiches en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord (Maghreb) via un rapprochement avec les douanes et le personnel de la CITES.

8.1.3. Sensibilisation de la population locale

Il serait également souhaitable de mettre en œuvre un programme de sensibilisation à l'environnement naturel avec les scolaires et tout particulièrement sur l'état de conservation des populations actuelles de grands carnivores sur le territoire burkinabé. Ceci afin de susciter des réactions et des engouements pour la protection et le maintien de la faune sauvage au sein de ce pays.

Dans cette perspective, un événement médiatique d'importance nationale et internationale autour de la disparition du guépard et notamment des grands carnivores afin de susciter la mise en place de renforts et de moyens matériels et humains pour le maintien, la conservation et la protection de ces espèces au sein des aires protégées burkinabé, pourrait être organisé.

La protection de la faune telle qu'elle est actuellement menée dans différents pays d'Afrique de l'Est semble assez efficace et pourrait susciter quelques réflexions en termes de gestion et de conservation de la biodiversité pour le secteur étudié.

8.2. Partenaires potentiels pour la mise en œuvre des actions proposées

Ma venue était également l'occasion de réfléchir à la possibilité de mise en place des quatrièmes rencontres OGRAN sur un site du Burkina Faso.

A l'issue de l'enquête de terrain, j'ai rencontré M. Urbain Belemsogbo à Ouagadougou. Nous avons longuement échangé au sujet de la conservation de la biodiversité au Burkina Faso et pays alentours ainsi que sur les causes de régression actuelles de la faune sauvage et également sur l'aspect social et économique lié à la mise en place d'une dynamique de protection de la nature au sein du pays. Convaincu de la nécessité de mettre en place des actions favorables à la conservation du guépard, M.Belemsogbo, nous assure de son soutien.

Les points importants concernant les menaces qui pèsent sur le maintien de la biodiversité, soulevés lors de cette discussion sont les suivants:

- Convoitise des surfaces de terrain conservées actuellement par les agriculteurs, par des firmes étrangères de production intensive (OGM).
- Extension des zones soumises aux pâturages par les pasteurs nomades. Ceci est essentiellement dû au manque de moyens et de présence de garderie sur le terrain.
- Mise en place d'une répression contre la vente et l'utilisation de produits pouvant servir à l'empoisonnement.
- Mise en place d'une organisation et d'un contrôle des écobuages concernant les feux de brousse.
- Renforcement des moyens matériel et humain dans le cadre de la lutte anti braconnage.
- Sensibilisation et information et mise en place d'une politique nationale de conservation de la grande faune (grands carnivores) prenant en compte les concessions de chasse.
- Sensibiliser et informer le gouvernement à la conservation de son patrimoine naturel (biodiversité).
- Sensibiliser et informer la population pour la conservation de son patrimoine naturel (biodiversité) afin d'endiguer le désintéressement actuel
- Au niveau administratif, rattacher le patrimoine naturel au patrimoine culturel afin de se doter des moyens nécessaires pour mener à bien les différentes actions.
- L'altération constante du patrimoine naturel est un fait réel, cependant il convient d'être serein et de rester positif dans toute chose pour ne pas décourager la population.

- Cette cause reste avant toute chose africaine et non européenne. Le point de vue des africains doit prévaloir en amont pour accompagner toutes démarches et toutes actions.

A la fin de la mission de terrain, j'ai profité du FESPACO (créé en 1969, le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision d'Ouagadougou est devenu aujourd'hui une manifestation internationale reconnue et respectée) pour rencontrer un certain nombre de personnalités.

L'idée est pour moi de mettre en place un événement festif afin d'engendrer une prise de conscience collective et de susciter des réactions concernant la sauvegarde du patrimoine naturel du pays et tout particulièrement celle de la faune. Cette action devra être basée sur les données obtenues récemment par le biais des différentes études et observations menées sur le terrain.

Je souhaite privilégier la venue des hommes de terrain au cours de cet événement. En effet, il est important de motiver l'ensemble de ces pisteurs et guides qui sont les acteurs principaux sur le terrain et qu'ils ne bénéficient que trop rarement de reconnaissance et de gratitude pour leur engagement.

Ce « spectacle » se veut ludique. Le fil conducteur en sera une synthèse de l'ensemble des travaux menés pour la conservation de la faune et de ses habitats. Cet événement devra permettre de faire le lien et susciter des réactions de la part des populations citadines, des autorités et du monde rural, notamment de la part des hommes de terrain afin qu'ils puissent mesurer l'intérêt et la portée de leur action.

Dans le cadre de cette réflexion, j'ai été amené à rencontrer différentes personnalités:

- Monsieur Filippe SAVADOGO, Ministre Porte-parole du Gouvernement. Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication, a bien voulu m'accorder quelques minutes. Lors de cette brève rencontre, il m'a fait part de son vif intérêt pour soutenir la création d'un événement médiatique d'importance nationale et internationale autour de la disparition des grands carnivores.
- Monsieur Franck-Alain KABORE, Président Directeur Général de Neerwaya Multivision (TV5), Propriétaire du Safari Campement du Lion et concessionnaire de deux autres campements de chasse : Singou et Arly, également Président de la Fédération Sportive de la Chasse de l'Afrique de l'Ouest.

Cette personne a eu la gentillesse de se déplacer pour me rencontrer. A la suite de cette entrevue, je me suis rendu au campement du lion sur la route de Fadagourma pour me rendre compte sur place des possibilités d'accueil de ce campement. Celui-ci a une capacité d'accueil moyenne de 40 personnes. Il dispose d'une salle de conférence louée avec le son et les encas.

Ce campement se situe à trois heures d'Ouagadougou en car et à peine un peu plus de Diapaga. L'emplacement de ce site semble idéal pour l'organisation de cet événement dans la mesure où il est accessible à la fois pour les personnes habitant à Ouagadougou et les personnes habitant près des aires protégées.

Cette personnalité m'a affirmé son intérêt pour la mise en place d'un tel événement.

- Monsieur Mamadou TRAORE, Président de l'Union des Jeunes de l'Espace UENOA au Burkina Faso, nous a fait part de sa vive motivation pour soutenir et participer à notre démarche
- Mademoiselle Laure BERTHON, Représentante de l'Association « Des Eléphants et des Hommes » dont l'action, lors de notre rencontre, était située à Boromo. Cette personne qui est déjà engagée dans des travaux d'éducation à l'environnement visant à faire connaître et protéger les éléphants sur le territoire du pays, est prête à nous accompagner dans ce projet.
- L'artiste-musicien KANTALA Abdoulaye TRAORE, ainsi que d'autres artistes rencontrés lors du FESPACO, a été très inspiré par l'idée de participer au soutien de cette cause.

- Le styliste BAZEM'SE ainsi que toute son équipe sont prêts à nous suivre avec la participation de leurs mannequins dans un défilé de mode ayant pour thème la protection de la faune et en particulier celle des félins.
- > Sarah Youssef SABBAH, mannequin, est prête à nous accompagner dans ce projet. Elle se propose de faire le lien avec l'ensemble des mannequins pour une participation motivée et motivante.
- Mademoiselle Lou FATMAN et ses amis comédiens sont prêts à étudier avec nous la mise en place d'un spectacle sur le thème « Les menaces et la raréfaction des grands carnivores ».
- Le cinéaste-réalisateur Philippe COMEAU, Canadien basé à Montréal, est intéressé par la réalisation d'un court-métrage reprenant les principales causes et menaces de disparition des grands carnivores au Burkina-Faso et zones frontalières.

9. CONCLUSION

Les objectifs de cette mission ont été partiellement remplis, en raison d'un manque de disponibilité des gardes faunes, occupés par la pleine saison de chasse et de l'impossibilité de se rendre au Niger.

Les observations de guépard réalisées au cours des dix dernières années ont pu être répertoriées par enquête auprès des gardes faune et pisteurs disponibles. Un minimum de huit guépards serait présent dans ces aires protégées du Burkina Faso. Ils sont le plus souvent observé seul. La densité de l'espèce, non évaluée, doit être faible. Ces observations ont été complétées par celles des autres carnivores présents dans les aires protégées. La situation semble très similaire à celle du Bénin voisin d'après l'enquête réalisée par Berzins et al. (2006) et on peut soupçonner un échange transfrontalier des guépards entre le parc de la Pendjari et les zones frontalières burkinabé séparés par la Mékrou.

Les pisteurs et gardes faune du Burkina Faso ont pu recevoir la formation dispensée lors de la 3e réunion de l'OGRAN aux écogardes du Bénin qui avait pu effectuer le déplacement.

Les documents (guide «grands carnivores du complexe WAP», compte rendu des enquêtes au Bénin) remis aux postes frontières ont du être confiés aux gardes faunes du W-Niger (confirmation de réception des documents au Niger par M. Sahailou Soumaila) et de la Pendjari.

L'enquête a été complétée au travers de mes propres observations par les menaces potentielles (pression pastorale et feu).

On ne peut que souhaiter que la stratégie sous régionale de conservation du guépard évoquée par M.Traoré lors des 3e rencontres de l'OGRAN (Berzins & Fulconis 2008) visant à développer des enquêtes, la communication auprès des communautés, la recherche et suivi écologique et la restauration de l'habitat se mette en place.

A l'heure actuelle, le statut de conservation de l'espèce peut être qualifié de vulnérable à menacé, et la mise en place d'actions de conservation intégrées dans les aires protégées transfrontalières du Burkina Faso, du Nord Bénin et du Niger est recommandée.

Perspectives favorables

L'engouement de certaines personnes aussi bien dans l'administration que sur le terrain, à vouloir faire évoluer les mentalités laisse entrevoir un avenir plus clément pour la grande faune.

La future création d'un organisme similaire au CENAGREF béninois en est une preuve évidente. La suite du projet ECOPAS pourrait en être une autre.

A mes yeux, ce sont surtout les propos recueillis en dehors des zones protégées auprès des jeunes burkinabés, étudiants, artistes, jeunes travailleurs qui laissent entrevoir le plus d'espoir en termes de prise en considération de leur patrimoine naturel.

A cela, il faut rajouter une farouche volonté de voir évoluer les choses, en particulier de la part des hommes de terrain qui restent les défenseurs les plus ardents de cette cause.

A l'issu de cette première partie d'enquête, il ressort la grande nécessité de mener à bien des suivis synchronisés de populations au sein de l'ensemble des structures accueillant encore de la grande faune.

Il serait souhaitable d'intégrer une place toute particulière au respect du patrimoine naturel au sein des programmes scolaires primaires et secondaires. Ce travail a réaliser en collaboration avec les instances concernées par l'«éducation nationale», devrait permettre la sensibilisation et l'information des plus jeunes. Ceci afin de permettre la création et l'ouverture de postes professionnels pour la mise en place à grande échelle d'une économie touristique basée sur le respect de la nature et des gens qui y vivent.

10. REMERCIEMENTS

Il m'est agréable ici de remercier l'équipe française de m'avoir offert la possibilité de me joindre à eux pour la réalisation de ce complément d'étude :

- C'est avec Madame Françoise CLARO, Vice-Présidente d'AWELY, membre fondateur de l'OGRAN, Vétérinaire et Biologiste de la Conservation au Muséum National d'Histoire Naturelle, que ce projet de coopération a vu le jour.
- Monsieur Renaud FULCONIS, Directeur d'AWELY a accepté de me confier cette mission au sein de l'ONG.
- Melle Rachel BERZINS, Ethologue, qui a préparé cette mission et sa coordination depuis la France métropolitaine et qui en assure le suivi encore aujourd'hui.
- Mme Blandine BARREDA Animatrice pédagogique à la Réserve Africaine de Sigean (Aude sud de la France), qui a bien voulu réaliser des moulages et nous permettre ainsi de renforcer notre méthodologie.
- Monsieur Urbain BELEMSOGBO, Directeur / Responsable de la faune et de la chasse au Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, à Ouagadougou. Cette personne a bien voulu se déplacer et prendre de son temps afin de me rencontrer à la fin de ma mission pour échanger nos points de vue à propos de cette étude et des suites à y donner et les grandes lignes concernant la protection de la grande faune au Burkina Faso.
- Monsieur Joseph YOUMA, adjoint de Monsieur Urbain BELEMSOGBO, assure l'intérim de la direction de la faune et de la chasse au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, à Ouagadougou, qui a bien voulu prendre de son temps et se déplacer au début de ma mission pour mettre en place la coordination locale et mon accueil pour les différentes entrevues.
- Monsieur Eugène COMPAORE, Directeur Général de la Direction Régionale de l'Environnement à Fada Gourma, qui a eu la gentillesse de me recevoir et d'assurer la suite de la coordination concernant mon accueil pour les différentes entrevues.
- Monsieur Syé Jean BARO (et sa famille), Contrôleur des Eaux et Forêts au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie à Diapaga. Je remercie tout particulièrement cette personne, qui avec peu de moyens a su m'accueillir et me rendre la tâche plus aisée.
- Le Capitaine Zakalia TRAORE, homme de terrain et spécialiste de la grande faune, qui malgré une surcharge évidente de travail due à ses multiples fonctions, m'a accueilli pour un briefing de terrain utile au bon déroulement de cette mission et à une sécurité certaine.

- Monsieur Ounani LAMPO, Garde, co-enquêteur d'origine locale (Arly/Diapaga), qui m'a accompagné durant toute la période de mission de terrain. Il a su me faire passer ses convictions et un certain nombre de messages à retranscrire dans ce rapport pour une meilleure conservation de la faune.
- Mon ami « Madou », Mohamed Vié TRAORE, accompagnateur sur le terrain durant la totalité du voyage burkinabé, apprenti chauffeur mécanicien et artiste musicien. Il a su m'épauler a maintes reprises et rendre les difficultés plus abordables.
- Melle Mathilde Béjot pour son aide à la rédaction de ce rapport.

La mission a été financée grâce au soutien du Zoo d'Amnéville, du Safari de Peaugres et du Zoo de Doué la Fontaine.

Je remercie également mes ami(e)s et ma compagne, qui malgré les difficultés récurrentes de communication entre l'Europe et l'Afrique, m'ont apporté leur soutien, notamment lors du trajet de retour.

Que tous, ici, reçoivent ma gratitude en souhaitant que ce travail ne reste pas quelques feuilles sans suite au fond d'un tiroir.

BIBLIOGRAPHIE

BERZINS, R., CLARO, F., AKPONA, A. H. & Alfa GAMBARI IMOROU, S. 2007. Conservation du guépard et développement durable dans les aires protégées du nord Bénin. Mission d'enquête auprès des villageois et des agents d'aires protégées (16/12/2005 au 26/02/2006). Société Zoologique de Paris, Paris, iv+57pp.

BERZINS, R. & KRILOFF, A. 2008. Guide: Le guépard & les principaux carnivores du complexe WAP. Eléments de biologie et critères d'identification. OGRAN/AWELY Des animaux et des hommes. Réunion 2008, Parc National de la Pandjari Bénin. 29 pp.

BERZINS, R. 2008. Bilan de l'enquête du 16/12/2005 au 26/02/2006 - Statut du guépard dans les aires protégées du nord Bénin - Etat des populations de guépard dans le parc de la Pendjari et W-Bénin - Evaluation des conflits homme- prédateurs. Présentation PowerPoint. 8pp.

BERZINS R. & FULCONIS R. (Eds) 2008. Compte-rendu de la troisième réunion de l'Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord (OGRAN), 10-13 mars 2008, Parc National de la Pendjari, Bénin. Awely v +28pp.

CLARO, F. & SISSLER, C. 2003. Saharan cheetahs in the Termit Region of Niger, Cat News, 39: 23-24

CLARO, F. & HELDER, R. 2004. Rapport de mission au Parc de la Pendjari, Bénin, 2 au 9 avril 2004. Rapport interne. IRD/MNHN/SZP, Paris, France, 2pp.

CLARO, F. PELLE, E., FAYE, B., SISSLER, C. et TUBIANA, J. 2003. Mission de recensement du guépard du Sahara au Niger dans la région du massif du Termit (8 octobre au 15 novembre 2002). Rapport interne IRD/MNHN/SZP, Paris-France, 36 pp.

CLARO, F. LERICHE, H., Van SYCKLE, S, RABEIL T., HERGUETA S., FOURNIER A. & ALOU M. 2006. A survey of the cheetah in W National Park and Tamou fauna reserve, Niger. Cat News 45: 4-7

FULCONIS, R. & BERZINS, R. 2007. Rapport de la mission Bénin-Niger (20 avril au 5 mai 2007) - Poursuite des activités de «conservation du guépard et développement durable dans les aires protégées du Nord Bénin». pp.6.

MARKER, L. 1998. Current status of the cheetah (*Acinonyx jubatus*). Proceedings of a Symposium on Cheetah as Game Ranch Animals, Onderstepoort (South Africa) - 23 & 24 October.

NOWELL, K. & JACKSON, P. 1996. Status survey and conservation action plan. Wild Cats. IUCN/SSC Cat Specialist Group. IUCN, Gland, Switzerland.

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES INTERROGEES DANS LES AIRES PROTEGEES VISITEES

1. Camp de chasse de Tapao Djerma Safari (NE de Diapaga)



de gauche à droite : le gestionnaire et le concessionnaire, à leur pied un lion mâle de 200 kg.

Détails sur la réserve et les personnes interrogées

Surface: 30 000ha.

Concessionnaire: Benjamin TRAORE

Gestionnaire et financeur : M. Pascal SECULA (Président de la fédération des chasseurs de Côte d'or,

domicilié à Baume-France)

Cette région recèle une petite population de lions sans crinière (dont un des mâles de 200 kg a été abattu en février 2008). M. Traoré est en place depuis 1997. Il supervise la gestion et fait réaliser les actions. Un certain nombre de mares artificielles ont été aménagées. La surveillance de la zone est accrue et réalisée par les forestiers. Le démantèlement du braconnage a permis de mettre celui-ci en « veille ». Une des actions qui m'a paru exemplaire, menée par les gestionnaires consiste à racheter à la population tout ou partie des récoltes du ou des villages alentours et de redonner en grande partie si ce n'est en totalité, celleci aux personnes les plus démunies. Cette action a pour objectif de permettre à ces gens de survivre convenablement et de ne pas être tenté de répondre aux appels de braconniers pour servir de main-d'œuvre à l'abatage des animaux survivants dans ce périmètre.

Liste des personnes présentes lors de l'exposé et de l'enquête :

M. Draman Fogo- Chef de Poste - Lieutenant (Sénoufo de Bobodioulasso)

M. Travé Senior Oubanou

M. Senior Blendi

M. Senior Diado

M. Ouba Deneba

M. Tenguoino Ounani

M. Dico Ousman

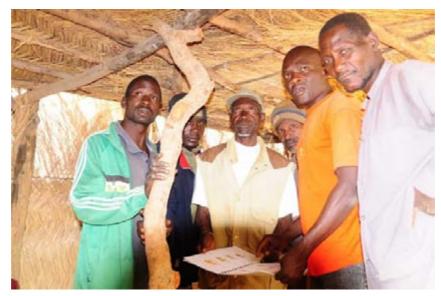
M. Lampo Suandala – le pisteur le plus ancien

M. Yonly Djandama

M. Awoba Outteni – le pisteur le plus ancien

2. Parc National du W-Burkina Faso

Poste de Kaabougou (Est de Diapaga)



L'équipe présente lors de ma venue



Entrée du Parc

Vingt-cinq pisteurs y travaillent. Seuls sont présents le jour de l'enquête ceux qui ont plus de vingt ans de service, un total de 8 personnes rejoints par 7 autres qui arrivent à mi séance.

Chef de Poste: M. Nassouni Ibrahim

M. Ouaba Outeni

M. Yonli Kouna

M. Yonli Kondjoa

M. Yonli Tchanyenou

M. YonliTchandgama

M. Yonli Djoali

M. Cambary Yentema

+ sept autres personnes qui arrivent à mi-séance

3. Point triple - Postes des Parcs Nationaux du W réunissant le Bénin, le Niger et le Burkina Faso

Poste côté Burkina Faso

Campement d'accueil Garde, pisteurs et personnels absents.

Poste côté Bénin & Poste reculé Sapingou Bénin



Le poste de Sapeingou

Campement d'accueil et base de vie pour la garderie.

Seulement trois personnes sont en poste et représentent la totalité des effectifs qui sont relevés régulièrement :

M. Souliman Merebata – Eco garde. Cet homme, âgé de 33 ans, très avenant a une excellente connaissance de la faune et du terrain.

M. Orotorou Malounga – Pisteur

M. Koura Sourakou - Stagiaire

Avec l'Eco garde, nous sommes partis au poste de garde de Sapeingou, pour rencontrer deux jeunes pisteurs qui étaient en poste, afin que je puisse me rendre compte du type de milieu favorable au guépard. L'exposé et la présentation de l'enquête ont eu lieu à cet endroit.

Nous avons sur ce poste travaillé essentiellement sur l'enquête concernant le guépard.

4. Chutes de Koudou au bord de la rivière Mékrou/Pendjari



Au campement des chutes de Koudou, je suis reçu par le gérant, M. Paul KOBA.

Je remets 27 rapports « Guépards éléments de biologie et critères d'identification » ainsi que 27 fascicules de comptes- rendus de réunions de mars 2006 à M. Thomas MONSORGUI, Chef de Poste de permanence côté Bénin, aux chutes de Koudou.

L'ensemble de ce colis est destiné aux éco gardes et aux pisteurs du W-Niger et devra être remis à M. IDE (Lieutenant à la Tapoa).

Le campement des chutes de Koudou représente avant tout un magnifique lieu d'accueil touristique sans garde ni pisteur. De ce fait, l'enquête n'a pas pu être réalisée sur ce lieu.

5. Réserve partielle de la Kourtiagou

Je devais ici rencontrer l'ensemble des personnes travaillant sur les trois postes. Malheureusement, le Chef de Poste venait de s'absenter quelques jours auparavant pour aller chercher la paye du personnel à Diapaga. Par défaut, c'est le « Radio » qui me reçoit.

Chef de Poste: Absent

Son remplaçant : « le Radio » : M. Ouali Tiandama

Les pisteurs : M. Ouali Henri

M. Combari Mathieu

M. Koulidjati Yembouni

M. Yonli Diamano

M. Kombari Loana

M. Koulidjati Kawoad

M. Koulidjati Boundie

M. Koulidjati Douari

M. Lampo Adjema

Les anciens pisteurs ne sont plus là car ils sont trop âgés.

Par défaut, ce sont donc les tout jeunes pisteurs qui répondent aux questions (moins de deux ans de service).

6. Réserve totale de faune d'Arly



L'équipe présente lors de l'enquête

N'ayant pu voir les guides et les pisteurs des postes de Kokraner et de Piéné, j'ai laissé dix guides à remettre à l'ensemble des pisteurs de ces deux postes. Une grande partie d'entre eux est absente car ils travaillent loin d'ici dans les zones de chasse.

Chef de Poste: M. David POUYA (absent)

M. Dayamba Hamidou

Les pisteurs/forestiers présents :

M. Ouedraogo Harouna

M. Dajana Hamidou

M. Dicko Hama

M. Gnoula Foldjoa

M. Lompo Oulipagni

M. Lompo Daniel

M. Diko

J'ai remis 30 guides et bilans de l'enquête 2005/2006 à M. Dayamba HAMIDOU à remettre à M. David POUYA pour les éco gardes de la Pendjari.

7. Réserve partielle de Pama

Poste de Pama

J'ai rendu compte de nos visites à M. David POUYA, Responsable du Poste de Garde d'Arly. Alors que je me préparais à me rendre au poste de Madjori et surtout dans la zone de Kamkambouri, cette personne m'explique que malheureusement les postes sont vides car l'ensemble du personnel est très occupé à la saison de chasse et que je ne pourrais avoir plus d'informations sur place que celles qu'il peut me donner.

8. Campement de chasse d'Ougarou



L'équipe présente lors de l'enquête

Pour la préparation de ces rencontres de M. CAMPARORE a averti les pisteurs de ce campement de notre visite ainsi que les pisteurs et les guides du Singou.

Arrivé sur place à midi après plusieurs heures de piste il semble que personne n'ait été prévenu. Sur place se trouve un vieux pisteur et un jeune, le garde chef de ce campement de chasse est absent mais heureusement son adjoint est là.

Chef de Poste : Absent

Son Adjoint: M. Bancé Audou

Les Pisteurs:

M. Sawadogo Etienne

M. Thiombiomo Kégéloun

M. Ouoba Tadjoa (vieux pisteur)

L'ensemble des autres pisteurs est resté sur le terrain car nous sommes en saison de chasse. Nous sommes dans la région administrative de mon guide « Onlali » ce dernier peut traduire mot à mot les propos des uns et des autres.

8. Réserve totale du Sangou

Poste de Namoungou (Poste accueillant les pisteurs de la réserve du Sangou)



L'équipe présente lors de l'enquête

Le capitaine TRAORE est une référence « naturaliste » sur ce secteur car il a longuement étudié les clans de Lions sur le terrain.

Note: nous rencontrons ici toujours le même problème à savoir que les pisteurs n'ont pas été avertis et ce malgré le fait que M. COMPAORE ait donné l'ordre à M. YAMEOGO Gustave « Directeur Provincial de Fada Gourma » de passer l'information aux trois postes. Donc, nous improvisons avec la gentillesse des personnes qui sont venues nous rejoindre.

Chef de Poste : M. Nebie Akim

Chef de Poste Adjoint : M. Gayeri kokoro

M. Ouoba Djadaga M. Ouoba Motandi

M. Ouaba Bandiba

M. Thiombiaro Koaniia

M. Thiombiaobiaono Sankaguidi

M. Thiombiaobiaono Natangga

M. Tandamba Boumdga

ANNEXE 2 : Questionnaire destiné aux agents d'aires protégées du Burkina Faso (2009)

Les principales questions ont été :

- Coordonnées GPS lorsque cela a été possible
- Nom du rédacteur de la fiche
- Date et durée de l'entrevue
- Nom du secteur concerné

Section A – Détail sur l'agent de la réserve

- Nom du ou des interlocuteurs
- > Fonction(s) du ou des interlocuteurs
- Ancienneté au sein du secteur
- Coordonnées de l'interlocuteur

Section B – Observation de guépard

- Combien de guépard avez-vous vu au cours des cing dernières années ?
- Combien de guépard avez-vous vu depuis janvier 2008 ?
- Nombre maximum de guépards observés ensemble.
- Savez-vous combien de guépards sont sur votre réserve ?
- > Observez-vous régulièrement le (les) même(s) quépard(s) ?
- Comment le savez-vous ?
- Où voyez-vous le plus les guépards ?
- Pensez-vous que le nombre de guépards a augmenté ou diminué depuis dix ans ?
- Comment le savez-vous ?
- Quel autre prédateur voyez-vous sur votre réserve ?
- > Guépard, léopard, lycaon, chacal doré, lion, hyène tachetée, caracal, serval

Section C - Observation de lion

- Combien de guépard avez-vous vu au cours des cinq dernières années ?
- Combien de guépard avez-vous vu depuis janvier 2008 ?
- A quelle fréquence les observez-vous? Hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle, deux mois, six mois, rarement, jamais
- Détail des observations de lion (date, composition, sexe, âge, localisation, comportement)
- Savez-vous combien de lions sont sur votre réserve ?
- Nombre maximal de lions observés ensembles.
- Où voyez-vous le plus les lions ?
- Pensez-vous que le nombre de lions a augmenté ou diminué depuis dix ans ?
- Comment le savez-vous ?

Le questionnaire porte sur les mêmes types de question pour les espèces suivantes : hyène, léopard Section D - Observation d'hyène

Section E - Observation de léopard

Section F – Braconnage

- Y-a-t-il du braconnage sur votre secteur?
- Avez-vous été témoin de cas de braconnage ?
- Nombre de cas de braconnage sur les herbivores au cours des cinq dernières années.
- Classement des herbivores les plus braconnés : (peu, moyen, beaucoup) Céphalophes

Gazelles Guib Cobe Hippotrague Buffle Bubale Damalisque

Autres...

- Nombre de cas de braconnage sur les prédateurs au cours des cinq dernières années ?
- Classement des prédateurs les plus braconnés : Guépard, léopard, lycaon, chacal doré, lion, hyène tachetée, caracal,
- Quota de chasse : nombre et évolution au cours des cinq dernières années

Céphalophes Guépard Gazelles Lion Guib Léopard Cobe de Buffon Lycaon Cobe Defassa Chacal doré Hippotrague Hyène tachetée Buffle Caracal Phacochère Serval

Autres...

Section G - Attitude

- Quelle est votre opinion sur la présence de prédateurs sur votre réserve ? (Apprécié, indifférent, détesté, à tuer, ne sais pas)
- Les animaux sauvages sont-ils une ressource nationale à conserver?
- Pensez-vous que le guépard est une espèce menacée d'extinction? Pensez-vous que les espèces suivantes sont menacées d'extinction?: Léopard, Lion, Lycaon, Chacal doré, Hyène tachetée, Caracal, Serval
- Autres espèces qui selon vous sont menacées d'extinction?

ANNEXE 3: FICHE D'OBSERVATION DU GUEPARD

Document ayant servit de base pour interroger les pisteurs

DATE DE L'ENQUETE :

IDENTITE	ENQUETEUR	OBSERVATEUR	RAPPORTEUR
Nom			
Prénom			
Fonction / Profession			
Age			
Coordonnées (n téléphone, e- mail)			

	Age				
	Coordonnées (n téléphone, e- mail)				
	many				
	LIEU DE L'ENQUETE :				
	Département :	Commune :		Lieu-dit :	
	OBSERVATION :				
	Observation personnelle	Observation rapportée			
	Coordonnées GPS :				
	Repère géographique :				
	Date de l'observation :				
	Heure de l'observation :				
OBSERVATION DIRECTE :		OBSERVATION INDIRECTE :			
A l'œil nu : A la jumelle :		Empreintes:			
Au télescope :		Poils:			
Photo:		Excréments :			
à – 100 m :		Coulée :			
à – 500 m :		Reste de proies : sauvage domestique			
à + 500m:		Support de l'indice (1) :			
	Cadavre :				
	COMPOSITION DU GROUPE :				
Nombre de guépards observés au total :		Nombre d'adultes :			
Nombre de jeunes :		Nombre d'âge indéterminé :			
	Commentaires, précisions éventuelles :				

HABITAT:								
Hamada: Erg: Reg: Lit d'oued:								
Savane herbeuse: Savane semi-arbustive: Savane arbustive: Savane arborée :								
Autres:								
ATTAQUES DE BETAIL : Espèces :								
Nombre d'attaques au cours de l'année précédente :								
TEMOIGNAGE DE BRACONNAGE :								
COMMENTAIRES (comportement,) :								
AADDE DECEDVE A L'ENQUETEUD								

CADRE RESERVE A L'ENQUETEUR :

⁽¹⁾ Support de l'indice : Arbre, termitière, rocher, végétation basse, sol...

ANNEXE 4: Laissez-passer

Pas cal

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

REGION DE L'EST

......

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DE L'EST

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DE LA TAPOA Diapaga, le 24 Février 2009

Nº 2009- 018 /MECV/RE/DRECV-EST/DPECV/TAP

Le Directeur Provincial de

l'Environnement et

Du Cadre de Vie de la Tapoa

Messieurs les Chefs UPC de Kabougou et de Arly

OBJET : Etude sur le Guépard

J'ai l'honneur de vous informer que suite à l'atelier tenu à la Pendjari sur le Guépard et les principaux carnivores, organisé par AWELY en 2007, Monsieur Pascal Médard est en tournée d'approfondissement de l'étude sur la dite espèce dans l'ensemble du complexe WAP. Aussi, pour lui permettre de mener à bien sa mission, je vous serai gré des dispositions que vous voudrez bien prendre pour lui rendre la tâche facile.

Je sais compter sur votre constante disponibilité.

Directeur Provincial

Syé Jean BARO Médaille d'honneur des Eaux et Forêts